



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Herriko Berripapera

Site internet de la commune : <http://aiciritscamousuhast.fr>



64120 ĀICIRITS-CAMOU-SUHAST
Tél. 05 59 65 71 74
Camou : 05 59 65 85 13
E-mail : contact@mairieaicirits.eus

SOMMAIRE : Aurkibidea :

- Conseil municipal du 09/09/25
- Conseil municipal du 21/10/25
- Conseil municipal du 09/12/25
- Événements 2025 - 2^e semestre
- État civil
- Projets en cours
- Informations diverses
- Pôle territorial d'Amikuze et CAPB
- Parole aux associations :
 - Château de Camou
 - Artizar
 - Foyer rural DENENA
 - Comité des Fêtes

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2026, le climat ambiant est toujours aussi préoccupant.

La colère des agriculteurs ne faiblit pas : touchés par un virus de plus et des mesures de lutte radicales, ils craignent maintenant les effets néfastes de l'accord Union Européenne-Mercosur qui vient d'être signé. A l'heure où on parle d'alimentation de qualité, de développement des circuits courts et d'une agriculture respectueuse de l'environnement, il est difficile de comprendre les motivations de cet accord.

L'instabilité politique au niveau national a marqué tous les esprits durant toute l'année 2025 avec la valse des Premiers ministres et les gouvernements successifs : le budget 2026 a été adopté au forceps. Cette situation génère beaucoup d'inquiétudes chez l'ensemble des citoyens, dans le monde économique qui n'ose plus investir et sur les collectivités qui se sentent menacées en voyant leurs ressources diminuer chaque année.

Les nouvelles internationales ne sont pas plus rassurantes, avec une guerre en Ukraine qui s'entise, le conflit Israélo-Palestinien qui persiste malgré la reconnaissance, fin septembre, de l'Etat de Palestine par onze pays occidentaux, dont la France et un Président Américain qui veut affirmer sa toute-puissance en menant une politique étrangère percutante et autoritaire.

Malgré ce contexte difficile, la vie communale a pu se poursuivre.

Le grand chantier de rénovation/extension de 16 logements au quartier Etxe Goxoak s'est terminé en juin 2025 après deux années de travaux : ces 16 pavillons ont été totalement rénovés, modernisés et isolés. L'objectif d'introduire davantage de mixité sociale et générationnelle dans ce lotissement a été atteint puisque 9 nouvelles familles ont pu intégrer ces logements, avec l'arrivée d'une quinzaine d'enfants et d'adolescents sur ce quartier !

Les travaux d'étude pour l'aménagement du lotissement Bordenave au-dessus de la salle polyvalente Kilokan ont repris en début 2025 et le permis d'aménager a été déposé le 9 décembre 2025.

Comme d'habitude, vous trouverez dans ce bulletin les nouvelles de la commune, du pôle territorial Amikuze et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et un point sur nos associations locales.

Mais ce bulletin N°83 a un goût particulier pour moi puisque ce sera le dernier de ma mandature !

En effet, j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales et de transmettre le flambeau à une équipe renouvelée pour moitié.

En 2014, c'est Guy Eneco, notre ancien Maire qui m'avait sollicitée pour prendre sa suite et je le remercie chaleureusement de m'avoir permis de traverser ces douze années riches et intenses à la tête de la commune.

Tout comme nos prédécesseurs, nous avons pu réaliser de nombreux projets pour rendre notre commune toujours plus dynamique et attractive.

Ces deux mandats ont été marqués par trois moments très particuliers : les inondations exceptionnelles de juillet 2014, la création de la Communauté d'agglomération Pays Basque en 2017 pour laquelle j'ai milité et l'épidémie du Covid en 2020 qui a paralysé le monde pendant des mois.

Pour terminer, c'est l'occasion de remercier l'ensemble des élus qui se sont engagés avec moi pendant ces deux mandats et plus particulièrement les adjoints et le Maire-délégué qui m'ont accompagnée depuis 2014 : Daniel, mon bras droit omniprésent sur le terrain avec sa rigueur militaire, Jean-Louis toujours disponible avec sa connaissance parfaite du secteur de Camou-Suhast, Estebe valeur sûre et toujours plein de ressources et Maider notre animatrice et organisatrice de tous les événements conviviaux.

Je tiens également à remercier les agents communaux qui m'ont aidée à mener ma mission avec professionnalisme et respect.

Je n'oublie pas non plus tous les acteurs incontournables que sont les associations locales, les commerçants, les artisans, les entreprises et les agriculteurs, avec lesquels j'ai eu le plaisir de collaborer !

Et merci à vous les villageois pour votre confiance et votre participation active dans la vie communale.

OUVERTURE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

ĀICIRITS (Tél 05 59 65 71 74)

Lundi 9h à 12h ▪ Mardi 13h30 à 18h ▪ Mercredi 8h à 13h ▪ Vendredi 13h30 à 18h

CAMOU (Tél 05 59 65 85 13)

Permanence du Maire le lundi de 13h30 à 15h.

Urte hau hasten da aitzinekoa bururatu den bezala :

Laborariak kexu dira, oraino eritasun berri bati buru egin beharrez ezin onartuzko neurriekin. Eta gainera, Europak izenpetu duen Mercosur hitzarmenak arrangurak sortzen ditu laborarien eta kontsumitzaileentzat !

Frantziako egoera politikoa beti kenka txarrean da : denek gogoan dugu aitzineko urtean izan diren lehen ministroen aldaketak eta gorbarnamenduen muntatze eta desegiteak ! Huna zergatik 2026eko aurrekondua doi doietarik bozkatua izan den ! Holako egoeran herritarrak, mundu ekonomikoa eta lurralde elkargoak ez dute geroari konfiantzarik egiten.

Mundu zabalean, berriak ez dira lasaigarriak ere : gerla ezin finituz segitzen da Ukrainian, Israel eta Palestina arteko gataska bortizki segitzen da. Eta nola ez aipa Estado batuen lehendakariaren joka moldea, bere Amerikar erresumaren azkartasuna finkatu nahiz, kanpoko politika zorrotza eta larderiatsu bat eramanez.

Nekezi horien artean, herriaren bizia segitu da :

Etxe Goxoak auzoan abiatu xantierra handia bururatu da. Hamasei etxe modernizatuak, termikoki hobetuak eta handituak izan dira. Bizitegi berri horiek eginez, ideia zen belaunaldi guztiak nahastea auzo hortan : helburua lortua izan da, 9 familia berri sartu baitira, horietan 15 bat haur eta gazteekin.

Bordenave lotizamenduaren antolatze lanak berriz hasi ginituen 2025 urte hastapenean eta antolaketa baimena pausatua izan da abendoaren 9an.

Usaian bezala ondoko hostoetan, herriko informazioak, Amikuzeko poloa eta Euskal Hirigune Elkargoaren berri irakurtzen ahalko dituzue.

Haatik 83garren berripaperra hau berezia da enetzat, azkena izanen baita.

Dakizuen bezala, ondoko herriko hauteskundeetan ez dut nere burua aurkeztuko. Lekukoa pasatuko talde berri bati.

2014an, Guy Eneco aitzineko auzapezaz galdegin zautan bere segidaren hartzea : hari

esker, hamabi urte aberatsak eta azkarrak bizi izan ditut.

Gure aitzinekoek bezala, proiektu ainitz eraman ahal izan ditugu gure herriaren bizitasuna garatzeko.

Hiru gertakari bereziak gogoan atxikiko ditut 12 urte horietan : 2014eko ohiz kanpoko uholdeak, 2017an Euskal hirigune elkargoaren sortzea eta 2020an Covid eritasunak mundu guztiari geldiaz duena.

Bururatzeko, 2014tik engaiatu diren hautetsi guztiak eskertu nahi ditut eta bereziki Daniel, Estebe, Maider, axuantak eta Jean-Louis auzapez-ordea.

Herriko langileen laguntzari esker ene kargua errexxiango eraman dut.

Eskerrak bihurtzen ditut ere herria biziartzten duten eragile guztiak, tokiko elkarteak, saltegiak, ofizialeak, enpresa buruak eta laborariak.

Eta bixtan dena, milesker zuei herritarrak nitan konfiantza eginik eta zuen parte hartzeaz herriko bizian.

Auberge Denena

29, rue Etxe Goxoak
64120 AÏCIRITS-CAMOU-SUHAST
05 59 38 34 80

*Votre soutien et votre présence
à nos côtés sont vraiment
importants pour nous !*



L'AUBERGE DENENA FÊTERA SES 14 ANS CETTE ANNÉE !

Nous sommes là pour vous.

Nous vous accueillons pour toutes les occasions : repas de famille, anniversaire, baptême, communion, repas de groupe ou simplement un repas plaisir...

L'auberge est ouverte du mardi au dimanche midi ainsi que le vendredi et samedi soir.

En semaine, le menu du jour et la carte vous seront proposés...et le week-end, la carte n'attend plus que vous ! N'hésitez pas à réserver votre table, un kir sera offert aux villageois.

Au plaisir de vous rencontrer dans votre auberge !

Krystel et Jean-Philippe.

Conseil Municipal du 9 septembre 2025

Décision modificative budget communal 2025

M^{me} le Maire informe les conseillers de la nécessité d'une modification du budget pour pouvoir prendre en compte l'achat de deux écrans pour le secrétariat. En effet, l'écran actuel de la secrétaire pose quelques problèmes d'affichage et s'éteint n'importe quand.

L'entreprise ECB nous a proposé d'installer à la place un double-écran qui apportera beaucoup d'avantages et de confort pour la gestion du poste de secrétariat.

Le devis s'élevant à 577,51 € TTC, il faut prendre une décision modificative du budget investissement. Il faut transférer 450 € du compte 2158 (budget DECI) au compte 2183 (matériel informatique) pour pouvoir régler la facture d'achat de ces écrans.

Accord du conseil.



Mise à jour tarifs concessions et fixation prix nouvelles cavurnes

Pour répondre à plusieurs demandes, dix cavurnes supplémentaires ont été créées au cimetière d'Aïcirits.

Il convient de prendre la délibération pour fixer le prix de cession de ces nouvelles cavurnes.

M^{me} le Maire propose de revoir les tarifs des concessions concernant les caveaux, cavurnes et des cases de columbarium sur les trois cimetières d'Aïcirits, Camou et Suhast.

Le prix de vente des dix nouvelles cavurnes est proposé au prix de revient, soit à 582 €.

Voici donc le rappel de l'ensemble des tarifs :

* Tarifs des caveaux, cavurnes et cases colombarium :

- Cimetière paysager d'Aïcirits : caveau étanche enterré deux places 3 152 € TTC.
- Cimetière type classique d'Aïcirits : caveau étanche quatre places 3 931 € TTC.
- Cimetière de Camou : caveau étanche quatre places 2 300 € TTC.
- Sur Camou-Suhast : cavurne ou case colombarium 300€ TTC.
- Sur Aïcirits : cavurne 582€ TTC.

* Tarifs actuels des concessions pour les trois cimetières :

- Concession cinquantenaire pour caveau deux places : 62,65 €.
- Concession cinquantenaire pour caveau quatre et six places : 106,64 €.
- Concession cinquantenaire pour cavurne et case colombarium : 10 €.

M^{me} le Maire, après avoir exposé les différents tarifs en vigueur sur les communes voisines, propose d'augmenter et d'uniformiser les tarifs, soit :

- Concession cinquantenaire pour caveau deux places : 100 €.
- Concession cinquantenaire pour caveau quatre et six places : 200 €.
- Concession cinquantenaire pour cavurne et case colombarium : 100 €.

Après discussions sur la nécessité de modifier ces tarifs, il a été décidé :
 - de valider le tarif des dix nouvelles cavurnes du cimetière d'Aïcirits à 582€,
 - de valider les nouveaux tarifs des concessions concernant les caveaux, cavurnes et cases de columbarium à 100€ et 200€, afin de prendre en compte les frais d'entretien des cimetières.

Gardiennage des églises

M^{me} le maire rappelle que la commune verse une indemnité de gardiennage aux personnes en charge de la surveillance des églises (détenir la clé, ouvrir pour la messe ou le ménage...). Il existe un montant maximum qui évolue et qui est de 503,42 € annuels pour 2025. M^{me} le Maire propose de maintenir le versement de 75% de ce montant maximum soit 377,57 € d'indemnité de gardiennage à chacune des personnes en charge des églises d'Aïcirits et de Camou. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.



Renouvellement contrat-groupe d'assurance statutaire

Nous avons confié au Centre de Gestion (CdG) le soin de réaliser l'appel à concurrence pour parvenir à un contrat de groupe pour les collectivités qui souhaitent garantir les risques financiers inhérents au régime de protection sociale des agents territoriaux (maladie, accident de travail, invalidité, maternité, décès), pour la période 2026-2030.

L'assureur CNP et son courtier associé Relyens ont été retenus : un contrat concernant les fonctionnaires relevant de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) à un taux de 7.40 % et un contrat pour les agents relevant du régime général de sécurité sociale à 0.96% prendront effet à partir du 1er janvier 2026.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité, pour valider cette proposition.

Dispositif certificats d'Economies d'Energies



La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) a adopté son Plan Climat Air Energie Ter-ritorial (PCAET) en juin 2021 ainsi que son Projet de territoire au service d'un Pays Basque à la fois résilient face aux enjeux du changement climatique, et résolument engagé en faveur de la réduction des consommations énergétiques. Dans le cadre de la 5ème période nationale des certificats d'économies d'énergie (CEE), et face aux enjeux croissants liés à l'efficacité énergétique (ex : rénovation des bâtiments publics), la Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite optimiser la valorisation des CEE sur son territoire.

Dans ce cadre, la CAPB propose à ses communes membres une offre de service pour demander le bénéfice de ce dispositif CEE qui permet aux collectivités territoriales de générer des CEE pour leurs travaux d'efficacité énergétique, et de les valoriser financièrement auprès d'acteurs dits « obligés » (fournisseurs d'énergie).

En effet, le montage et le dépôt de ces dossiers restent complexes et techniques. De plus, les contrôles, de plus en plus fréquents, sont également coûteux et difficiles à organiser.

L'accompagnement de la CAPB (appui technique, administratif et financier par un agent en charge du dispositif des CEE au sein du Secrétariat Général à la Transition Énergétique et à la Planification Écologique) est proposé en contrepartie d'une participation aux frais de gestion par les bénéficiaires, fixés à hauteur de 8 % du montant qu'ils percevront au titre de la valorisation des CEE.

M^{me} le Maire propose de répondre favorablement à cette offre, puisqu'elle pourra bénéficier au projet de rénovation des pavillons du lotissement Etxe Goxoak.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'appui de la CAPB et autorise M^{me} le Maire à signer la convention de partenariat.

Dissolution du Syndicat pour le Fonctionnement des Ecoles Publiques d'Amikuze (SFEPA)

Ce Syndicat avait été créé en juin 1999 et avait pour missions essentielles, de créer une solidarité entre les RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) et les différentes communes pour préserver la carte scolaire et pour permettre plus de parité entre les ressources des écoles. Son rôle financier répond aux dépenses concernant « l'eau, l'électricité, le gaz, les fournitures administratives du Syndicat, les fournitures scolaires, des frais d'affranchissement, des frais de télécommunication, et le remboursement des frais de personnel mis à disposition par la commune de rattachement de la secrétaire pour quatre heures par semaine ».

Les factures des fournisseurs sont payées par le secrétariat du Syndicat. Les seules ressources de ce syndicat proviennent de la participation des communes : 50 % au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans les écoles publiques des communes membres du Syndicat, et 50 % au prorata de leur population.

Lors de la dernière réunion du 11 juin 2024, en présence de tous les maires membres de ce syndicat, un débat a eu lieu concernant l'utilité de

ce syndicat et le bureau du syndicat a donc demandé à toutes les communes membres de donner un avis. Notre commune avait donné un avis favorable à cette dissolution avec l'objectif de responsabiliser chaque RPI dans ses dépenses de frais d'énergie de de fournitures scolaires.

Par délibération en date du 14 avril 2025, Le Conseil syndical du Syndicat pour le Fonctionnement des Ecoles Publiques d'Amikuze (SFEPA) a décidé, la dissolution dudit syndicat au 31 décembre 2025.

Le Maire précise que le SFEPA ne dispose à ce jour ni d'actif ni de passif, n'est débiteur d'aucune dette et n'est propriétaire d'aucun actif corporel. Il ne disposera éventuellement à la fin de l'année, que du solde positif de son compte Trésor, et enfin, il n'emploie à ce jour aucun agent, le secrétariat faisant l'objet d'une mise à disposition d'un personnel communal rattaché à la commune de Larribar-Sorhapuru.

La commune doit se prononcer de manière concordante avec l'ensemble des membres dudit Syndicat sur la dissolution et les modalités de liquidation de ce dernier.

Le conseil municipal confirme son accord pour la dissolution du Syndicat pour le Fonctionnement des Ecoles Publiques d'Amikuze (SFEPA) au 31 décembre 2025.

Adressage : dénomination d'une voie privée

Suite au projet de reprise de l'exploitation de M. Elgart à Camou par M. Elosequi Txomin, nous devons nommer le chemin qui mène à la maison Ilhardoa. En effet, le projet de M. Elosequi est d'aménager cette ancienne maison en habitation et en hangar pour son activité agricole.

M^{me} le Maire propose de nommer cette voie : « chemin d'Ilhardoa-Ilhardoa bidexka ».

Accord du Conseil.

Bourses communales 2024/2025 :

Un étudiant retardataire nous a fait la demande de bourse communale : le Conseil a validé l'octroi d'une aide de 500€ pour l'année 2024-2025, montant voté lors de l'élaboration du budget 2025.

Information délégations du Maire

Rapport sur les décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses délégations du 11 juin 2025 au 9 septembre 2025 :

DATE	OBJET	MONTANT
11/06/2025	Bon pour accord mise à disposition du service intercommunal voirie réseaux aménagement de l'Agence Publique de Gestion Locale : bon de commande travaux de voirie route du Moulin	927 € TTC
11/06/2025	Bon pour accord travaux de voirie route du Moulin : SARL BENAC TP	10 740 € TTC
13/06/2025	Bon pour accord dépannage éclairage public de plusieurs lampadaires : SARL BEDECARRATZ	1 333.56 € TTC
18/06/2025	Refus permis de construire PC640102500002 SCI BIAK BAT représentée par Thierry LASSALLE : création d'une station-service et d'une station de lavage	
20/06/2025	Contrat saisonnier Johan DUMAS du 23/06/2025 au 06/07/2025	
30/06/2025	Décision de non-opposition à la déclaration préalable DP640102500008 : Mirentxu RENAUD : remplacement des menuiseries PVC double vitrage, des volets battants par des volets roulants et par des volets pleins en aluminium. Isolation thermique des murs donnant sur l'extérieur par l'intérieur	
30/06/2025	Contrat saisonnier Héloïse LARROQUE du 07/07/2025 au 20/07/2025	
30/06/2025	Contrat saisonnier Pierre ARLA du 07/07/2025 au 20/07/2025	
02/07/2025	Décision de non-opposition à la déclaration préalable DP640102500009 : MON KIT SOLAIRE-GREEN IDEAS représentée par Thierry CIEUTAT (pour le compte de M ^{me} ABADIE) : installation photovoltaïque comportant 12 panneaux noirs en surimposition sur toiture	
03/07/2025	Accord permis de construire PC640102500008 : SARL DONACI représentée par Jean-Marc PERCHICOT : extension d'un bâtiment de stockage existant qui sera prolongé de 12m	
07/07/2025	Bon pour accord reprise de l'éclairage de la salle polyvalente Xilokan et de l'atelier communal : LARCEBAL ELECTRICITE	32 740.80 € TTC

15/07/2025	Contrat saisonnier Lila VAN HOORNE du 21/07/2025 au 03/08/2025	
15/07/2025	Contrat saisonnier Imanol UHALDE du 21/07/2025 au 03/08/2025	
21/07/2025	Arrêté d'alignement voie communale n°47 dite route Larartia : GEODENAK pour le compte des consorts MIREMONT	
21/07/2025	Contrat de location logement communal T3 Jean, Marc LACAPE	
25/07/2025	Rénovation et extension de huit pavillons du lotissement Etxe Goxoak tranche 2 : lot 1 maçonnerie : SAS OYHAMBURU BATIMENT : avenant n°1 : suppression du poste « fourniture et pose d'un panneau de chantier » (décision 1-2025 en annexe)	Avenant de -529.40 € TTC (marché porté à 311 155.45 € TTC)
28/07/2025	Contrat saisonnier Anthony DUASO du 4 au 17/08/2025	
28/07/2025	Contrat saisonnier Lisa TARICCO du 4 au 17/08/2025	
29/07/2025	Rénovation et extension de huit pavillons du lotissement Etxe Goxoak tranche 2 : lot 3 menuiseries : SARL LES MENUISERIES D'IRATY : avenant n°1 : - en moins-values, suppression des volets battants des cuisines des pavillons Goillardet et Hegoua/ suppression des postes « travaux sur des portes de garages » /suppression des plans de travail et crédences sur lave-linge et des meubles réfrigérateurs dans les cuisines des huit pavillons ; - en plus-values, fourniture et pose d'un volet roulant à manœuvre électrique pour la cuisine du pavillon Etchartia/fourniture et pose de portes de garage en bois pour les pavillons Mounothey, Etchartia et Etcheilliak/diverses fabrications de marches entre les garages et les cuisines, reprises en tableaux, béquilles de portes, baguettes de finition/ fourniture et pose de limiteurs d'ouverture pour les fenêtres des salles d'eau (décision 2-2025 en annexe)	Avenant de + 2090.22 € TTC (marché porté à 143 062. 48 € TTC)
29/07/2025	Accord permis de construire modificatif PC6401022B0013M01 : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE représentée par son Président Jean-René ETCHEGARAY : pépinière agro-alimentaire : déplacement des unités PAC en façade est et construction d'une palissade de masquage, suppression des trois lanterneaux en toiture est, modification du garde-corps de la terrasse technique en façade est et modification du coloris de bardage	
30/07/2025	Rénovation et extension de huit pavillons du lotissement Etxe Goxoak tranche 2 : lot 5 électricité VMC : SARL LARCEBAL Pierre : avenant n°1 : - en moins-values, correction de la quantité au poste « 2 logements identiques » pour les pavillons Goillardet et Hegoua, le détail mentionné dans ce même poste correspondant au premier logement, le sous-total ne doit donc pas être doublé ; - en plus-values et moins-values, les alimentations spécifiques des moteurs de volets roulants à manœuvre électrique, la fourniture et pose de grilles d'entrée air VMC sur les portes existantes conservées, l'installation de prises supplémentaires dans les cuisines, diverses alimentations électriques dont l'implantation et le nombre ont été adaptés selon la configuration des pavillons (décision 3-2025 en annexe)	Avenant de -6 556.00 € TTC (marché porté à 139 618.29 € TTC)
31/07/2025	Accord permis de construire modificatif PC6401024B0007M01 et autorisation de travaux AT6401025B0003 : ASSOCIATION DECLAREE INSTITUT JEAN ERRECART représentée par son Président Jean-Pierre GOITY : panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment principal	
01/08/2025	Contrat de location logement communal T3 Laida BORDENAVE et Alexandre FAURIE	
01/08/2025	Contrat de location logement communal T3 Catherine GEORGE	
01/08/2025	Contrat de location logement communal T3 Isabelle PLET	
01/08/2025	Contrat de location logement communal T3 Jennyfer ZIVERI-CLOUT	
01/08/2025	Contrat de location logement communal T2 Cécile, Florence CAZETTE	

Questions diverses

- PLUi Amikuze : la 2^e réunion publique aura lieu le 10 septembre 2025 au pôle territorial Amikuze à 18h.
- Une réunion de la commission lotissement Bordenave a été programmée le 16 septembre 2025 pour présenter le permis d'aménager.
- Information Etxe Goxoak-CNRO : l'entrée des nouveaux locataires s'est globalement bien passée, avec quelques difficultés pour la connexion à la fibre pour certains. Un logement T3 était resté vacant suite au refus d'un candidat et M^{me} le Maire avait fait passer le message aux jeunes de la commune pour leur demander s'ils n'étaient pas intéressés. Sans réponse de leur part, la commission CNRO a validé le

choix des futurs locataires, parmi les candidatures déjà parvenues à la mairie jusqu'au 31 juillet 2025.

- Information travaux : M. Malaquin a rendu compte des travaux réalisés par l'entreprise Benac sur la route du Moulin pour régler les gros soucis d'écoulement des eaux pluviales.
- M^{me} le Maire a informé les conseillers sur le problème de responsabilité concernant le chemin piétonnier, sous le bois, qui va de l'ancienne station d'épuration vers la voie ferrée : ce chemin est privé mais ouvert au public. M^{me} le Maire propose plusieurs alternatives pour décharger le propriétaire privé de toute responsabilité. Le choix s'est porté sur l'instauration d'une servitude de passage avec l'engagement de la commune d'assurer l'entretien de ce chemin. Cette proposition sera faite au propriétaire.

2025ko Irailaren 3ko bilduma

2025 eko aurrekonduaren moldaketa : Idazkariko ordinagailuen pantailak akidura zenbait agertzen ditu eta aldatzeko tenorea dela eta, ECB enpresak aldatzen dauzkigu. Horregatik kundu batetik 450€ helarazi behar dira informatika materiala kundura pagatzeko gisan.

Gure hilerrietako hilobien prezioen eguneratzeak : Herriarren galdeer erantzuteko gisan, hamar « cavurnes » delakoak eraikiak izan dira. Horien salmenta kostuaren arabera egin da erran nahi baitu 582€ tan. Karia hortara deliberatu da hiru hilerrietan prezioen armonizatzerak kasu eginez auzo herrietan egiten ziren prezioer begira.

Elizen zainketa : Herriko etxeak laguntza bat pagatzen du hiru elizetan zainketaz arduratzen diren herriarrei. Geihenez 503,42 € bada urteko saria, herriak zama horren ehuneko 75a eskeintzen du. Heldu baita 377,57 €.

Herriko langileen asurantzaren talde kontratuaren berritzea : Departamenduko kudeaketa zentroari utzi diogu langile asurantzen estudioa talde kontratu baten moduan. Eskeintza deialdi baten ondoren, 2026 tik 2030 era CNP asurantzak ditu gure langileak zainduko.

Energia aurrezteaz ziurtageria ren gailua : Herri Elkargoak baieztatu du energia aurrezteaz bai eta klima aldaketari buruzko lurralde proiektua. Elkargoak nahi luke gure lurraldean kasu gehiago egin dezagun energiaren erabilpenari, adibidez herriko eraikinen berritzean. Estadoak ziurtagiri bat proposatzen badu, diru laguntza batzuen zabaltzeko, bete behar diren baldintzak lan erraldi bat galdegiten du. Hortarako Elkargoak bere langile eta zerbitzuak proposatuko die herriei galde horien muntatzeko. Gure kasuan, Etxe Goxoak auzoan egin diren obrak barne izan daitezke. Kontseilu osoak baiezkoa eman du.

Amikuzeko eskola publikoen funtzionamendurako sindikataren desegitea : 1999 urtean sortu zen sindikata hori, nun bere bete beharrak elkartasunezko lotura baten sortzea zen Amikuzeko eskolen

artean. Hara nola eskola guziek ukan ditzaten ber xantzak eta aukerak, sindikatak elgarretaraten zituen bakoitzaren funtzionamendu kostuak eta pagatzen dena bat eginez. Herri bakoitzari kostatzen zitzaiona zituen ikasle eta herritarren kopuruari begira kalkulatu zen. Urteak pasa eta desberdintasun haundiak agertzen dira eskola batetik bestera. Herrien arteko bilkura batean aipatu da sindikataren egiazpenaz eta bakoitzari galdetu iritzi bat eman dezan. Deliberatu da sindikataren desegitea argi erranez eskola bakoitzak kasu gehiago egin dezan energia kostuetan edo eskolako pusketan.

Bide baten izen emaita : Gamuen Txomin Elosegui-k berriz JM Elgart-en etxaldea harturik, lurretan zen etxe zahar baten arrakonponketa hasi du etxe bizitza eta laneko bastimenduaren egiteko. Etxe hortara doan bidexkak izen berria behar du « Ilharidoa bidexka ».

Bestalde :

- Amikuzen PLUi lana beti aintzineratzen doa bigarren bilkura publiko batekin irailaren 10ean.
- Bordenave auzoan ere irailaren 16 ean bilkura berri bat da barne antolakuntza galdearen aipatzeko.
- Etxe goxoak auzoan herriar berrien heltzea ongi pasatu bada, etxe bat libratu da uko baten gatik, galdezketak berri bat egin da herriko gazteen artean, bainan erantzunik gabe jadanik kanpotik jin galde bateri erantzun dugu.
- Obren aldetik lan batzu egin dira oraino eiharako bidean ur ixurteen konpontzeko.
- Azkenik, bidexka bat oihanean zehar erabilia da heritik oinezko bideraino eta pribatua da, jabeari arduraduntza babesteko behar litaike « servitude » delako bat galdegin. Proposamena egiten zaio jabeari..



Conseil Municipal du 21 octobre 2025

CAPB : rapport d'activités 2024

Le rapport d'activités 2024 de la CAPB a été transmis à chaque conseiller avec la convocation à la réunion du conseil municipal. M^{me} le Maire a commenté ce rapport en soulignant certaines données chiffrées : 325 721 habitants, 2 968km², 232 conseillers communautaires, 73 élus au Conseil Permanent et 35 élus au Conseil exécutif, 1 416 agents répartis sur tout le Pays Basque, 1 budget principal et 11 budgets annexes pour un total de 316,55 millions d'euros en fonctionnement et 110,80 millions d'euros en investissement.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, à travers ses 21 politiques publiques, œuvre au service du développement du territoire et de la qualité de vie de ses habitants : le projet de territoire prend en compte les enjeux majeurs comme la préservation des ressources, le maintien

du dynamisme dans nos villes et villages et cherche à réinventer nos modèles de développement.

Ce rapport est disponible à la mairie pour tous ceux qui souhaiteraient le consulter.

CAPB : approbation des rapports de la CLECT

Par délibération du 4 février 2017, le Conseil Communautaire a créé une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et ses communes membres et a fixé sa composition à un membre titulaire et un membre suppléant par commune membre, soit 158 titulaires et 158 suppléants. Cette commission procède à l'évaluation du montant des charges et des recettes financières transférées à la Communauté d'agglomération et correspondant aux compétences dévolues à la Communauté d'agglomération. La dernière commission s'est réunie à Saint-Palais le 17 septembre 2025 : elle a procédé à l'évaluation des transferts de charges relatifs aux zones d'activités économiques (rapport n°1) et aux voiries d'intérêt communautaire (rapport n°2) puis à l'évaluation de la participation des 6 communes de Nive-Adour aux projets de création d'une crèche à Villefranque (rapport n°3) et d'équipement aquatique de Nive-Adour (rapport n°4).



Notre commune ne doit valider que les rapports n°1 et n°2 :

- **Rapport n°1** : Evaluation des transferts de charges relatifs aux zones d'activités économiques (ZAE) : L'article L. 5216-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que les Communautés d'agglomération sont compétentes, au titre des compétences obligatoires, en matière de « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ». A ce titre, la Communauté d'Agglomération Pays Basque est compétente à titre obligatoire et de plein droit depuis le 1^{er} janvier 2017 sur l'ensemble des zones d'activités économiques (ZAE) de son territoire. Par délibération du 28 septembre 2024, le Conseil Communautaire a approuvé la liste et le périmètre des 35 ZAE communales transférées dans ce cadre à la Communauté d'Agglomération Pays Basque à compter du 1^{er} janvier 2025. Pour Aïcirits-Camou-Suhast, la zone d'activité concernée comprend la Motoculture Basco-Béarnaise, l'usine de jambons FIPSO, l'entreprise Txab'Hola et l'impasse « point de Targa » qui mène à Txab'Hola. Un courrier d'information a été envoyé à ces trois entreprises. Le calcul de la participation de chaque commune concernée est basé sur l'évaluation des fréquences d'entretien en fonctionnement et une durée de renouvellement en investissement, auxquelles ont été appliqués des coûts unitaires détaillés par nature d'intervention ou d'équipement déterminés en priorité à partir des données locales et à défaut à partir de données nationales (chaussée, signalisation, éclairage public, espaces verts...). Pour Aïcirits, la participation annuelle sera de 1 953€ qui sera déduite de l'attribution de compensation.



- **Rapport n°2** : Evaluation des transferts de charges relatifs aux voiries d'intérêt communautaire (VIC). Par délibération du 16 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a décidé d'exercer la compétence optionnelle « Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ». L'intérêt communautaire associé a été défini initialement par délibération du 15 décembre 2018 puis a fait l'objet d'une actualisation par délibération du 28 septembre 2024 qui est venue préciser la liste des voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire à compter du 1^{er} janvier 2025. Ainsi, ne sont conservés en voirie d'intérêt communautaire (VIC) à compter du 1^{er} janvier 2025 que 18,5 km sur les 69,2 km d'origine. Ce qui implique de restituer 50,7 km de voiries aux communes concernées (Anglet 26km, Bayonne 11,6km et Biarritz 13km). L'évaluation des coûts d'entretien et de renouvellement de ces voiries a été faite avec la même méthode que celle appliquée

aux ZAE. Par conséquent, les 3 communes concernées percevront annuellement 863 488€ pour Anglet, 445 029€ pour Bayonne et 415 746€ pour Biarritz. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les conclusions de ces deux rapports et la participation de notre commune à hauteur de 1953€ par an pour la zone d'activité transférée.

Prolongation convention cybersécurité avec la fibre 64

Tandis que les démarches administratives sont de plus en plus dématérialisées, les menaces de sécurité informatiques augmentent très fortement. La Fibre64, en partenariat avec l'association des maires ADM64 et l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL), avait élaboré une démarche d'accompagnement des communes à la cybersécurité et la commune s'était engagée dans la démarche cybersécurité en adhérant à la démarche gratuite « bouclier cyber 64 » : cette protection a démontré son efficacité et a réduit considérablement le nombre de mails.

La Fibre64 propose de renouveler cette opération sur 3 ans jusqu'au 31 décembre 2028. Accord du conseil.

Plan local d'urbanisme Infra-Communautaire (PLUi Amikuze)

Avis de la commune sur le projet arrêté le 27 septembre 2025 au Conseil communautaire de la CAPB :

Le dossier du PLUi Amikuze a été présenté au Conseil Communautaire de la CAPB le 27 septembre 2025 pour valider le bilan de la concertation et prononcer l'arrêt de ce PLUi Amikuze.

Il a été adopté à la majorité et 2 votes contre (les maires de Arraute-Charritte et Arancou).

M^{me} le Maire a rappelé les grandes lignes de ce document ainsi que les modalités de son élaboration. Soumis à de nombreuses obligations, le PLUi Amikuze préserve les grands équilibres du territoire (64,9% classé en zone agricole, 32,5% en zone naturelle et 2,2% en zone urbaine ou à urbaniser).

Cela se traduit par une réduction de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers de -52% annuel pour la période 2021 à 2040 (110 ha), alors que la consommation entre 2011 et 2021 a été de 121 ha. Et pour répondre aux besoins en logement, toutes les communes devront faire un effort en augmentant la densité de construction (Saint-Palais 30 à 40 logements/ha, polarité Saint-Palais (Aïcirits-Camou-Suhast, Arberats-Sillègue, Béhasque-lapiste et Amendeuix-Oneix) 20 à 30 logements/ha et toutes les autres communes 10 à 15 logements/ha).

Ce document a permis de classer les zones urbanisées par secteur (bourg, hameau rural, pavillonnaire...) et d'écrire des règles de construction correspondantes à chacun de ces secteurs. Un état des lieux du patrimoine à protéger a été réalisé (bâtiments, bois, chemin de Saint-Jacques...)

Ce PLUi Amikuze doit passer le filtre des 28 communes, des PPA (Personnes Publiques Associées) et de l'autorité environnementale. Si un avis défavorable se dessine, il faudra alors un 2^e arrêt en Conseil communautaire début 2026 et l'enquête publique et l'approbation de ce PLUi Amikuze sera reportée après les élections municipales de 2026.



Information délégations du Maire

DATE	OBJET	MONTANT
10/09/2025	Décision de non-opposition à la Déclaration Préalable DP640102500011 : Jérémy BARSKI : modification de façades : suppression de deux fenêtres et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre	
15/09/2025	Achat concession et caverne cimetière d'Aicirits : Patrick et Marie, Christine LOUSTAU	682 € TTC
17/09/2025	Accord permis de construire PC640102500007 : Txomin ELOSEGUI : rénovation d'un bâtiment agricole et de son logement de fonction	
22/09/2025	Convention de mise à disposition de Stéphane ANTON, travailleur de l'ESAT BEILA BIDIA pour l'entretien des espaces verts de la commune du 13 au 17 octobre 2025	
23/09/2025	Renouvellement concession Henri CHALLA arrivée à échéance par Michel CHALLA : cimetière d'Aicirits	200 € TTC
25/09/2025	Accord permis de construire PC640102500009 : SCI EYHERA représentée par Nicolas PARIS : création d'un hangar de stockage	
26/09/2025	Bon pour accord travaux de voirie et d'enrobé route d'Ihitzague : SARL BENAC TP	9 228 € TTC
01/10/2025	Contrat de location logement communal T3 : Sandra CARVALHO	
03/10/2025	Bon pour accord travaux de rénovation sanitaire logement communal Borda à Camou : SARL GOYHEIX RIOJA	1 407.79 € TTC
06/10/2025	Bon pour accord panneaux routiers : SIGNATURE	2 041.08 € TTC
06/10/2025	Renouvellement concession Etienne VIGNOT arrivée à échéance par Catherine, Corinne MONOT épouse BLADIER : cimetière d'Aicirits	200 € TTC
07/10/2025	Décision de non-opposition à la Déclaration Préalable DP640102500012 : Nicolas LAMAISON : construction d'une piscine de 18 m ² et d'un local technique enterré en bout de bassin	
07/10/2025	Décision de non-opposition à la Déclaration Préalable DP640102500013 : Philippe PADRONES : transformation du garage attenant en pièce de vie avec création d'un nouveau logement, modification de façades et création d'une fenêtre de toit	
10/10/2025	Bon pour accord 3 panneaux de rues et 13 numéros de maison : SIGNATURE	586.30 € TTC
13/10/2025	Encaissement solde chèque assurances sinistre causé par un camion qui a endommagé la clôture du cimetière : ABEILLE ASSURANCES	771.60 € TTC
14/10/2025	Accord permis de construire PC640102500006 : SCI BIAK BAT représentée par Thierry LASSALLE : création d'un bâtiment de stockage	
17/10/2025	Bon pour accord remplacement porte pavillon communal Belchou: SARL LES MENUISERIES D'IRATY	1 953.65 € TTC
20/10/2025	Bon pour accord réparations sur épareuse : SAS MOTOCULTURE BASCO BERNARDE	1 865.09 €
21/10/2025	Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation du lotissement Bordenave et d'une aire de stationnement publique : complétude et actualisation du coût des travaux, intégration des missions OPC et INFO, intégration du coût de la reprise du projet pour transformer les quatre lots du lotissement en macro-lot, scission du marché en deux budgets distincts avec consignation de la ventilation des honoraires par budget concerné, fixation d'une nouvelle répartition des honoraires entre le mandataire de l'équipe et le co-traitant SMTB suite au changement de structure d'un membre de l'équipe, fixation du coût prévisionnel définitif des travaux que le maître d'œuvre s'engage à respecter et fixation du forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre : GROUPEMENT THAL ARCHI/SMTB/ETEN 40	<p>Marché de maîtrise d'œuvre porté à un montant de 83 739 € HT soit 100 486.80 € TTC avec ce détail des missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mission de base (taux de rémunération de 5.23 %) : 45 164 € HT ; - mission complémentaire Dossier Loi sur l'Eau : 11 200 € HT ; - mission complémentaire DOS (dossiers acquéreurs) : 10 500 € HT ; - mission complémentaire ARCHI (assistance et coordination architecturales et paysagères) : 8 250 € HT ; - mission complémentaire OPC (Ordonnancement, Pilotage, Exécution) : 5 250 € HT ; - mission complémentaire INFO (supports de communication) : 1 500 € HT ; - forfait pour la reprise des études (passage de 4 lots en macro-lot) : 1 875 € HT

Questions diverses

- Travaux voie ferrée : le Conseil Départemental a réalisé cet été des travaux pour prolonger la voie piétonne et cyclable vers Lur Berri pour rejoindre le chemin des oubliés à Saint-Palais. L'accès qui permettait de rejoindre l'avenue de la gare de Saint-Palais est désormais interdit aux véhicules. De même, l'entreprise Cledon maçonnerie a dû retirer son matériel et le stockage de gravats qui se trouvaient en bordure de cette voie piétonne. La mairie d'Aicirits lui a donné l'autorisation temporaire d'installer son dépôt sur le terrain de l'ancien entrepôt Langiliak près de Toutantroc.
- M^{me} le Maire a présenté les dernières simulations d'engagement financier pour la construction de la nouvelle crèche et du nouveau centre aéré (ALSH) : selon le dernier accord local, notre commune devrait régler : pour le centre de loisirs ALSH 8 253 € pour l'investissement et 1 311 € annuellement pour le



fonctionnement et pour la crèche 10 492 € pour l'investissement et 113 € annuellement pour le fonctionnement.

- M^{me} le Maire a fait un point des locations de salles pour les mois à venir.
- Dates à retenir : fêtes d'Aïcirits du 9 novembre au 15 novembre 2025, Commémoration 11 novembre au monument aux morts à Aïcirits

à 11h15, Arbre de Noël : 21 décembre 2025, Repas des aînés : 10 janvier 2026, Vœux : 17 janvier 2026

- M^{me} Chabot a participé à un webinaire (conférence par visio) sur la lutte contre le moustique-tigre, organisée en partenariat avec l'agence régionale de santé (ARS) Nouvelle Aquitaine et nous a rendu compte des conseils prodigués lors de cette séance.

2025ko Urriaren 21eko bilduma

2024 ean Euskal Herriko Hirigune Elkargoaren eginak : Bilkura aintzin kontseilari bakotzak urtean Elkargoak egindako txostena bereganatu du eta andere auzapezak ondotik azaldu zenbaki garrantzitsuenak eta gaur egun bere bete beharrak. Ohartarazten dauzuegu dokumentu horiek herriko etxean leitu daitezkeela.

CLECT txostenen baieztapena : Komisio horrek biltzen ditu Ekargoko 158 herrietatik arduradun bat eta ordeko bat. Biltzen da berkalkulatzeo Elkargoari diru zor edo eskaerak eman dizkiogun konpentzien arabera. Komisioaren azken bilkura Donapaulen iragan da, eta gure herriak bi txosten zituen baieztatzeo. Lehente Targa lan gunearen ondoan kokatzen den gunea (MBB, Txab'Hola, FIPSO) bere gain hartuko du baita bidexka. Enpresak abisatuak izan dira eta herriari urtean biltzen den diru zamatik 1953 € kenduko dauzkigute. Bestalde Elkargoak bere gain hartu zituen komunitario izendatzen ahal diren bai bide bai aparkalekuak. Behar baino sobera kondutan harturik, gaur egun Elkargoak zor ditu kostaldeko hiru hiri nagusiei bere gain hartuko baitu haien konponketa edo ardura.

Fibre 64 eta web sekuritatea : Gaur egun administrazio lan geihenak interneten egiten dira, eta etxean bezala, mehatxuak azkarrak dira. Hortarako auzapezen elkatea eta APGL zerbitzuekin batera herriei zabaldua izan zaie Fibre 64 proposatu sekuritate zerbitzu bat. E-mailzak onak izan direnez deliberatu da kontratua berritza 2028 a arte.

Amikuze eskualdeko lurren banaketa : Euskal herri guzian bezala, Amikuzen ere lan bat eramana izan da lurren banaketari buruz. Zoin diren laborantxari lotuak, zoin naturalak egoiten eta zoin etxe bizitza edo eremu ekonomiari lotuak. 121Ha janak izan badira hamar urtez, heldu diren hogeitaz 110 ha beizik geldituko dira. Murrizte horri begira deliberatu da kontsumoa Donapaulen inguruetan egiten zela, jakinez eremuaren arabera azkartu behar dela dentsitatea. Amikuzeko herrien gehiengo adostu bada programa horrekin, hainbeste zerbitzuzk baieztatu beharko dute oraino.

Bestalde :

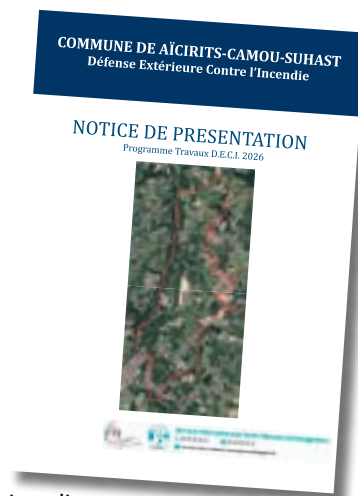
- Departamenduak segitu ditu trein bide zahararen konponketak Lur Berri-raino Donapaulen hiria oinez edo txirrindulaz lotzeko. Bien artean zen erabilitako hargin baten puskak garbituak izan dira.
- Andere auzapezak presentatu dauzku hauzaindegi berriaren kostuak bai eta asialdi zentroarenak. Herriarentzat 10 492 € eta 8 253 euro kostatuko du eraikuntzarendako eta urtero 113 € eta 1 311 € funtzionamendurendako.
- Herriko hainbat besta egun emanak izan dira : herriko bestak, eguberriko pesta, helduen bazkaria eta auzapezaren agiantzak.
- Azkenik Chabot andereak presentatu dauku segitu duen web bilkura nun ARS agentziak partekatu dituen egin beharrak « moustique tigre » ulitsaren aurka.

Conseil Municipal du 9 décembre 2025

DETR : subvention pour travaux défense incendie

M^{me} le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'élaboration du schéma défense incendie avait été réalisée en 2024 : une carte de la commune avait été établie avec l'état actuel de la couverture incendie et les secteurs non couverts nécessitant des aménagements. Le schéma défense incendie a été finalisé avec la proposition de réaliser des travaux pour créer 3 nouveaux points d'eau incendie (1 borne (Hydrant) et 2 réserves de 60 m³) et avait eu l'avis favorable du SDIS le 18 novembre 2024.

En ce début d'année 2025, nous avons demandé une subvention DETR pour réaliser ces travaux estimés à 44 699,00 € HT pour deux réserves incendie de 60 m³ et un hydrant. Après avoir obtenu l'accord de subvention de 30%, nous avons décidé de reporter ces travaux en 2026 et nous en avons informé l'Etat. Entre temps, le diagnostic



annuel des bornes à incendie a été réalisé et un hydrant a été déclaré hors service. Du coup, M^{me} le Maire propose d'intégrer cet hydrant à renouveler dans le programme de travaux et de retirer la réserve d'eau prévue à Suhast (à étudier plus finement). Cela correspond à un total de frais s'élevant à 34 172 €.

Il convient maintenant de solliciter l'Etat pour obtenir la subvention DETR possible pour ce type d'opération, pour un montant de 8 543 € HT (25%), avec un autofinancement de la commune de 25 629 € HT

Accord du conseil pour solliciter la subvention DETR.

Personnel communal, modification prise en charge complémentaire santé

M^{me} le Maire rappelle que les décrets n°2011-1474 du 8 novembre 2011 et n°2022-581 du 20 avril 2022 ouvrent la possibilité aux employeurs publics de participer financièrement aux garanties de protection sociale souscrites par leurs agents en matière de complémentaire santé. Actuellement, la Commune participe pour les agents qui ont des mutuelles labellisées à hauteur de 46 € mensuels par agent.

Les conseillers avaient souhaité que la participation soit complète pour chaque agent concerné. Il y a deux alternatives : soit la commune

signe une convention de participation avec la MNT seul opérateur qui proposerait 3 contrats différents, soit la labellisation qui permet aux agents de choisir eux-mêmes un contrat à condition qu'il soit labellisé.

Un sondage a été réalisé auprès des agents qui ont opté pour la labellisation, comme c'est le cas aujourd'hui. M^{me} le Maire a proposé d'augmenter la prise en charge de la commune de 46 à 60 €, à partir du 1^{er} janvier 2026 pour faire face aux fortes augmentations annoncées des tarifs.

Cette proposition a été soumise au comité social territorial intercommunal qui l'a validée le 6/11/2025.

Le Conseil a adopté à l'unanimité cette proposition.

CAPB : approbation des rapports de la CLECT

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et ses communes membres a été mise en place en 2017 pour évaluer le montant des charges et des recettes financières transférées lors de transferts de compétences de la CAPB vers les communes ou des communes vers la CAPB.

La dernière commission de la CLECT a eu lieu le 12 novembre 2025 pour examiner les conséquences financières des projets d'extension du centre de loisirs et de reconstruction-extension de la crèche à Saint-Palais, au regard de l'application du pacte fiscal et financier et ce pour les 27 communes d'Amikuze. Comme ces compétences sont optionnelles, le pacte fiscal et financier s'applique mais uniquement sur l'extension du service, soit + 5 places pour la crèche et + 14 places pour le centre aéré.

Les montants ont été calculés selon une méthode qui s'applique dans tous les cas d'activation du pacte fiscal et financier : taux d'usage de l'équipement sur les 3 dernières années, poids démographique, potentiel financier et l'effort fiscal de chaque commune.



• **Rapport N°1** : Evaluation de la participation des communes d'Amikuze au projet d'extension de l'ALSH mutualisé avec le transfert de l'école de musique dans le cadre de la mise en application de l'action 4 du Pacte Financier et Fiscal. Il s'agit d'un nouveau bâtiment qui pourrait héberger le centre aéré (ALSH) et l'école de musique, sur le terrain de l'ancien VVF à côté du centre équestre à Saint-Palais. Pour l'investissement, la part de la commune sera de 7 611 € à verser en une fois et pour le fonctionnement 1 311 € seront à verser annuellement.

• **Rapport N°2** : Evaluation de la participation des communes d'Amikuze au projet de reconstruction-extension de la crèche Ttipi Handi dans le cadre de la mise en application de l'action 4 du Pacte Financier et Fiscal. Le projet est de construire une nouvelle crèche à côté de

la crèche existante. Pour l'investissement, la part de la commune sera de 9514 € à verser en une fois et pour le fonctionnement 112 € seront à verser annuellement.

Adressage : création d'une voie sur la nouvelle zone d'activités Ttarga

L'aménagement de la zone d'activités Ttarga est bientôt terminé. Une nouvelle voie a été créée pour desservir les lots destinés à la vente aux entreprises qui souhaiteront s'y installer : conformément à la loi 3DS qui demande de nommer toutes les voies y compris les voies privées ouvertes à la circulation, il faut donc donner un nom à cette nouvelle voie. M^{me} le maire propose « Lantegien bidea - route des entreprises ».

Le conseil a approuvé ce choix.



Korrika : participation communale

L'association "AEK" qui donne des cours de langue basque aux adultes sur l'ensemble du Pays Basque a sollicité la commune dans le cadre de l'organisation de la "Korrika 2026" La Korrika est une course-relais qui parcourt le Pays Basque durant 11 jours et 10 nuits sans interruption. Elle est organisée par AEK, la coordination des cours de basque aux adultes et a un double objectif : d'une part, étendre et renforcer la mobilisation des habitant(e)s du Pays Basque en faveur de la langue basque et d'autre part, collecter les fonds nécessaires au développement des centres d'apprentissage de la langue aux adultes. Durant la course, les coureurs portent un témoin transmis de main en main à chaque kilomètre, à l'intérieur duquel se trouve un message rendu public à l'arrivée. Elle partira de Tardets le 19 mars 2026 et se terminera à Bilbao le 29 mars 2026.

Le Conseil a accepté d'y participer en achetant un kilomètre au tarif de 400 €

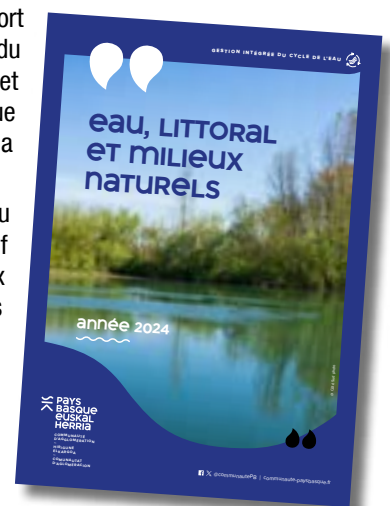
CAPB : rapport eau et assainissement 2024

M^{me} le Maire a présenté le rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement que chaque conseiller avait déjà reçu avec la convocation.

Cette compétence regroupe l'eau potable, l'assainissement collectif et individuel, la gestion des eaux pluviales et la GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Quelques faits et chiffres :

23 millions d'investissements, 28,8 millions de m³ d'eau distribués, 195 450 abonnés, 5630 km de conduite, qualité de l'eau conforme à 97.2% (bactériologie et chimie), environ 5 millions de m³ d'eau potable perdus et non facturés, consommation moyenne de 187 L par an et par habitant en augmentation et toujours au-dessus de la moyenne nationale. Au 31/12/2024, près de 26 tarifs différents d'eau potable sont pratiqués, contre environ 280 en 2018 au moment de la prise de la compétence (Le tarif moyen pour une consommation de 120 m³ d'eau potable est estimé à 2,63 € TTC/m³ et 3,03 € TTC/m³ pour l'assainissement).



Au cours de l'année 2024, la CAPB a décidé de transformer les contrats de délégation en prestation de service sur les territoires d'Anglet, Biarritz, Bidart et de Mixe. Elle met ainsi toutes les fins de contrat à une échéance unique mi 2027, pour la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Ce rapport est disponible à la mairie pour tous ceux qui souhaiteraient le consulter.

CAPB : rapport déchets 2024

M^{me} le Maire a présenté le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service de collecte et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération Pays Basque : chaque conseiller avait déjà pu en prendre connaissance par mail.

Il faut rappeler que la CAPB exerce la compétence collecte tandis que le syndicat Bil ta Garbi gère le traitement des déchets. Quelques chiffres : coût total collecte et valorisation des déchets 51,5 millions d'euros, 193 191 tonnes de déchets ménagers collectés, 348 agents, 25 déchetteries en régie directe, 593 kg de déchets par an et par personne, dont 72 % sont valorisés, baisse de 20% du volume des déchets ménagers en Amikuze comparé à 2023, taxe TEOM 10,70% tarif unique maintenu sur le Pays Basque et la redevance spéciale

concernant les professionnels est en cours d'harmonisation... Le coût global du service de collecte et de valorisation des déchets a été de 51,5 millions d'euros pour 2024.

Ce rapport est disponible à la mairie pour tous ceux qui souhaiteraient le consulter.

Paiement chèques Pays Basque au cœur.

Comme chaque année, la commune remet une carte cadeau « Pays Basque au cœur » à chaque agent, d'une valeur de 196 € (en 2025) valable pendant 1 an : cette



carte est utilisable dans les commerces situés sur les secteurs d'Amikuze-Iholdi-Oztibarre, Garazi Baigorri, Pays d'Hasparren, Bidache, Cambo les Bains et Soule. Il faut délibérer pour valider le paiement de ces cartes cadeaux à l'office du commerce Pays Basque au cœur.

Le Conseil a donné son accord à l'unanimité.

Information délégations du Maire

DATE	OBJET	MONTANT
22/10/2025	Remboursement anticipé du prêt à court terme n°00003849485 contracté dans l'attente des subventions à percevoir à la finalisation des travaux des pavillons Etxe Goxoak : CREDIT AGRICOLE (décision 6-2025 en annexe)	200 284.19 € TTC
22/10/2025	Renouvellement concession Justin BRISÉ arrivée à échéance par Germaine da Conception DOS SANTOS épouse BRISÉ : cimetière d'Aicirits	200 € TTC
29/10/2025	Autorisation d'inhumation cimetière d'Aicirits Gaston, Pierre, Emma MENET le 30/10/2025	
03/11/2025	Accord permis de construire PC640102500010 : Thomas PARIS : construction d'une maison individuelle	
07/11/2025	Bornage propriété Jean-Marie PEYROU-BEAUDEANT : la commune est représentée par Daniel MALAQUIN, premier adjoint	
07/11/2025	Bon pour accord spectacle de Noël et atelier maquillage : SOCIETE LES PETITS REQUINS représentée par Sandrine GUYOT	1 075 € TTC
12/11/2025	Bon pour accord 87 jouets de Noël : SARL FELE-MAGASIN BOIS ET JOUETS	1 852.33 € TTC
14/11/2025	Autorisation d'inhumation cimetière d'Aicirits Marguerite ETCHECETTO le 17/11/2025	
17/11/2025	Bon pour accord plantations de haies quartier Etxe Goxoak : SOCIETE Xavier MERCAPIDE	3 968.57 € TTC
19/11/2025	Décision de non-opposition à la Déclaration Préalable DP640102500016 : NAELIA représentée par Michel Legrand BOMO II : installation de 18 panneaux photovoltaïques chez M ^{me} et M. CAMBUZAT	
24/11/2025	Décision de non-opposition à la Déclaration Préalable DP640102500017 : Philippe HUBERT : installation de panneaux photovoltaïques	
25/11/2025	Décision d'opposition à la Déclaration Préalable DP640102500015 : Christelle BIANCO EGUIGUREN : aménagement d'une dépendance en cabinet de kinésithérapie recevant du public	
28/11/2025	Bon pour accord 120 colis de Noël : MAISON GRATIEN	3 510.86 €
28/11/2025	Renouvellement concession Jean LAY arrivée à échéance par Francis, Jean LAY : cimetière d'Aicirits	200 € TTC
28/11/2025	Vente concession et caveau 4 places : Michel, Paul DUQUESNOY et Chantal, Suzanne, Blanche KINOO épouse DUQUESNOY : cimetière d'Aicirits	4 131 € TTC
01/12/2025	Accord permis d'aménager modificatif PA6401020B0001M02 : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE représentée par son Président Jean-René ETCHEGARAY : modification du règlement du lotissement	
09/12/2025	Renouvellement contrats d'assurance statutaire agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC : CNP ASSURANCES	

Questions diverses

- Sécurisation carrefour MBB-Leclerc : plusieurs études d'alternatives et des négociations avec l'entreprise Motoculture Basco-Béarnaise n'ont pas abouti à une issue favorable. C'est donc la dernière solution qui est envisagée, à savoir un projet de rond-point au carrefour MBB-Leclerc. A la dernière rencontre du 3 décembre avec M. Lassalle, ce dernier s'est engagé à participer financièrement à la construction de cet ouvrage puisque le déplacement de sa station de carburants de l'autre côté de la D933 va générer un flux supplémentaire important. Il faut maintenant compléter ce financement avec l'intervention de la CAPB, du Département et de la commune, sachant que le coût estimé des travaux est d'environ 800 000 € TTC (rond-point et déplacement réseaux). Il faudra également décider qui portera la maîtrise d'ouvrage de ce projet coûteux et complexe.



- Le Permis d'aménager du lotissement Bordenave est prêt à être déposé : M^{me} le Maire a présenté aux conseillers les éléments qui composent ce dossier d'urbanisme.
- M^{me} le Maire a informé les conseillers de sa participation aux 25 ans de Bultza, structure d'appui à la création et reprise d'entreprises avec l'octroi de prêts à taux zéro le 28 octobre dernier, en tant que Vice-Présidente de l'association INDAR.
- Le bilan écologique du pacte 2020 établi par l'association Bizi et les actions proposées sur le pacte 2026 ont été distribués à tous les conseillers, avec une note attribuée à chaque commune engagée dans ce pacte.
- Réunion du Conseil communautaire du 6 décembre 2025 : le principe de la création du Conseil agricole et alimentaire du Pays basque a été voté sous forme d'une association pour permettre de réunir tous les acteurs liés à l'activité agricole depuis la production jusqu'à la consommation.
- Le syndicat ELB a envoyé un manifeste contre la ratification de l'accord UE-MERCOSUR : M^{me} le Maire indique qu'elle a signé ce manifeste et le syndicat ELB propose une conférence de presse devant la mairie d'Aïcirits pour dénoncer cet accord le lundi 15 décembre 2025 à 10h.
- M^{me} le Maire propose de réunir la commission communication le 22 décembre pour préparer la cérémonie des vœux.
- La date de distribution des cadeaux aux aînés a été programmée au lundi 29 décembre 2025.
- M. Fleury a indiqué un dysfonctionnement de l'éclairage public qui reste allumé la nuit sur la route d'Esquilamorde.

2025ko Abendoaren 9ko bilduma

DETR : diru laguntzak su defentsaren obrendako : 2024an lan bat eramana zen argitzeko herriaren eremu osoa suteetat zaindua zenez ur gune bat ukanez etxe bizitzen ahal bezain hurbil. Atera da hiru lekutan lan batzu egin behar zirela, suteen hidrante bat eta 60 000 litroko bi ur zaku. SDIS zerbitzuen balezkoa ukantik DETR diru laguntza lotu gira. Urteko diagnostikoa egitean, agertu da hidrante bat ezin erabilgarria zela. Azkenean deliberatu dugu bi hidranteen aldatzea eta ur zaku baten lekua egitea. Orotarat dira 34 172 € ko lanak eta DETR 8 543 € diru laguntza galdegitea eta 25 629 € geldituko dira herriaren gain.

Herriko langileei osasun osagarriari parte hartzea : Orain arte herriak parte hartzen du herriko langile bakoitzak duen osasun osagarriaren finantzamenduan. Etiketatua denez hilabeteka 46 € eskeintzen dira. Prezioen gorapen azkarrak iragarriak dira : buru egiteko hautua egin dugu laguntza 60 € tara emendatzea.

Herri elkargoko CLECT sailak : Amikuzen asialdi zentroa eta Donapauleko haurzaindegiak leku gehiago proposatuko dituzte. Lehengo VVF lurretan asialdi zentro berri bat eraikia izanen da musika eskolarekin batera eta herriari 7 611 € gostako zaio eraikuntzan parte hartzeko eta 1 311 € urteroko funtzionamendua segurtatzeko. Donapauleko haurzaindegiarentzat berriz lekuan berean luzatuko da : gure parte 9 514 € izanen da eraikuntzarentzat eta 112 € urteroko funtzionamenduarentzat.

Bide berri baten izendatzea : Targa auzoan lantegi eremu berrian bide erdiz erdi zeharkatzen du. Legeak dion bezala izen bat eman behar zaio : "Lantegien bidea" hautatua izan da.

Korrika : Urte guziz bezala korrikak euskal herria zeharkatuko du Atarratetik hasiz Bilbora heltzeko martxoaren 29an. Usaia duen bezala herriak kilometro bat erosiko du 400 € retzat.

Ur zerbitzua eta azenizamendua : Herriko extean leitu ditzakezue ur zerbitzuaren txostena. Uraren kalitatea, egin lanak, kostuak, galtzen direnak eta kontsumoak. Gutxi gora behera 187 L herriar bakar.

Gure ondarkinak : Txostena leitu dezakezue herriko etxean. Atxiki behar dena ; biztanle bakoitzak 593kg ondarkin urtean botatzen ditu, ehuneko 20eko apaltze bat 2023 urteari konparatuz, eta ondarkin horietarik ehuneko 72a baloratua da.

Urte guziz bezala herriko etxeak 196 € ko opari txartela bat eskeintzen diegu herriko langileei erabilgarri barmekaldeko denda geihenetan.

Bestalde :

- MBB eta Leclerc enpresen arteko gurutzean estudioak aintzineratzea : deliberoa hartu da biribilgune baten eraikitzea 800 000 € baliokoa. Lassalle jaunak finantzamenduan bere partaidetza jakinarazi du.
- Bordenave auzoaren eraikitzeke galdea prest dira.
- Andere auzapezak parte egin dauku bere partaidetzaz bultza ren 25 urte kari INDAR elkarte irudikatuz.
- Elkargoaren biltzarra kari bozkatu da laborantza eta ekoizpen kontseilu bat elkarte baten maneran muntatzea laborantza segitzeko ekoizpenetik kontsumora.
- Andere auzapezak aipatu dauku Mercosur akordioaren kontrako ELB sindikatak igorri gutuna izenpetu duela, ondotik prentsa ageria bat egin da Herriko Etxearen aintzinean.
- Andere auzapezak proposatu dauku komunikazio lan taldea biltzea agiantzen prestatzeko.
- Abendoaren 29 an herriko geihener opariak eskeinduko izanen dira.
- Azkenik Fleury jaunak abisatu digu nola Esquilamorde bideko argiak pizturik egoiten diren gau osoan.

Evénements organisés par la commune au 2^e semestre 2025

2025 urteko bigarren partean, Herriak antolatu gertakariak



La commémoration du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts à Aïcirits, avec la participation de nombreux villageois.

Comme chaque année La banda «Les Mixains» animait ce moment. Tout le monde s'est retrouvé ensuite à la salle polyvalente pour l'apéritif offert par la commune, suivi du repas organisé par le comité des fêtes.

Azaroaren 11ren orroitzarrea Aiziritzen iragan da : herritar frangok parte hartu dute eta "Les Mixains" musika taldea ere hor ginuen. Ondotik, denak elgarretaratu gira herriko gelan, herriak eskaini aperitif eta pesta komiteak antolatzen zuen bazkariaren preziatzeko.



Arbre de Noël



L'année s'est terminée par l'arbre de Noël le 21 décembre dernier : 90 enfants de la commune y étaient invités. Sandrine de la troupe « les petits requins » a proposé aux enfants une séance de maquillage et un spectacle interactif « le Noël enchanté du Yétou » qui a captivé tous les enfants. Des jeux géants en bois ainsi que le tobogan gonflable ont permis aux enfants de profiter encore de cette joyeuse après-midi.

Après le spectacle, grands-parents, parents et enfants ont pu apprécier la galette des Rois et le chocolat chaud.

Le Père-Noël était lui aussi au rendez-vous avec sa bonne humeur habituelle pour la distribution des cadeaux.

Urtea bururatu da eguberriko pestarekin : herriko 90 bat haur gomituak ziren. Ikusgarri pollitaren ondotik, arratsaldeko askaria erregeen bixkotxarekin plazerrekin hartu dute. Bizar Xuri ere hor zen beti bezala umore onean, oparien banatzeko.



État civil - Carnet du 2^e semestre 2025

NAISSANCES / SORTZEAK

Août : Shanonn CABANNE
 Octobre : Chiara SGRO
 Décembre : Ainoa FAURIE

MARIAGES / EZKONTZEAK

Août : Joana LARRALDE
 et Nicolas PARIS
 Céline BOILEVIN
 et Daniel BATBEDAT
 Novembre : Xuan TACHON
 et Nicolas SGRO

DÉCÈS / HERIOTZEAK

Août : Ghislain SAILLIOT
 Jean-Jacques ETCHART
 Aña JARRIÉ
 Octobre : Jean-François VALETTE
 Gaston MENET
 Novembre : Denise OLIVIER

Projets en cours

PLUi AMIKUZE

Lancé depuis 2019, le PLUi Amikuze réunissant 28 communes arrive à son terme.

Toutes les étapes précédentes ont permis de réaliser le diagnostic du territoire, le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) et d'étudier le Plan Graphique (zonage), le Règlement et les OAP (orientations d'aménagement et de programmation).

Le dossier du PLUi Amikuze a été présenté au Conseil Communautaire de la CAPB le 27 septembre 2025 pour valider le bilan de la concertation et prononcer l'arrêt de ce PLUi Amikuze. Il a été adopté à la majorité et 2 votes contre (les maires de Arraute-Charritte et Arancou).

Soumis à de nombreuses obligations, le PLUi Amikuze préserve les grands équilibres du territoire : **64,9% classé en zone agricole, 32,5% en zone naturelle et 2,2% en zone urbaine ou à urbaniser**. Cela se traduit par une réduction de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers de **-52% annuel pour la période 2021 à 2040 (110 ha)**, alors que la consommation entre 2011 et 2021 a été de 121 ha.

Et pour répondre aux besoins en logement, toutes les communes devront faire un effort en augmentant les densités de construction :

- Saint-Palais 30 à 40 logements/ha
- Polarité Saint-Palais (Aicirits-Camou-Suhast, Arberats-Sillègue, Béhasque-lapiste et Amendeuix-Oneix) 20 à 30 logements/ha.
- et toutes les autres communes 10 à 15 logements/ha.

Ce document a permis de classer les zones urbanisées par secteur (bourg, hameau rural, pavillonnaire...) et d'écrire des règles de construction correspondantes à chacun de ces secteurs.

Un état des lieux du patrimoine à protéger a été réalisé (bâtiments, bois, chemin de Saint-Jacques...)

Ce PLUi Amikuze a été débattu dans les 28 communes concernées et examiné par les PPA (Personnes Pu-bliques Associées...Etat, CAPB, Chambres d'agriculture, SCOT, CDPENAF, Syndicat mobilités...) et l'autorité environnementale. Quatre communes ayant émis un avis défavorable, le dossier du PLUi Amikuze sera à nouveau présenté sans modification au Conseil communautaire du 28 février 2026 : l'enquête publique et l'approbation de ce PLUi Amikuze se dérouleront donc après les élections municipales de 2026.



2019an abiatua den Amikuzeko hirigintza tokiko plana bururatzen ari da.

Amikuze lurraldearen diagnostikoa, PADD dokumentua, ondoko 10 urtean norabideak definitzen dituen, Lurren okupatze plana, Araudiak eta OAP delakoak 28 herrien artean aztertuak izan dira. 2025ko irailaren 27an Euskal Hirigune Elkargoko kontseiluan aurkeztua izan da eta bozkatua izan da. Amikuzeko hirigintza tokiko planak lurraldearen oreka mantentzen du :

Laborantxarentzat 64,9%, eremu naturalak 32,5% eta eraikuntzarentzat 2,2%.

Herri guzietan indarrak egin beharko dituzte, eraikigarri lurrak hobekio betetzeko etxe gehiago kokatuz : ektara batean gutienez 30 Donapaleun, 20 hurbileko 4 herrietan (Aiziritze, Arberatzte, Amenduze, Bekaskane) eta 10 beste guzietan.

Amikuzeko 28 herrietan deliberatua izan da : lau herriek abisu ezezkorra eman dute. PPA delakoak eta inguramena agintariak ere ikertu dute dokumentu hori.

Ondorioz PLUi proiektua berriz aurkeztua izanen da Euskal Hirigune Elkargoko kontseiluan 2026ko otsailaren 28an. Erran nahi du ondoko urratsak 2026ko herriko hauteskundeetarik landa baizik ez direla egingen.

Lotissement « BORDENAVE »

Le projet de ce lotissement est toujours d'actualité.

Le travail collectif d'élaboration du PLUi Amikuze, conditionné par la loi « climat et résilience » ZAN (zéro artificialisation nette à l'horizon 2050) nous oblige à appliquer ces objectifs d'économie du foncier à notre projet de lotissement.

A notre demande, le cabinet d'architectes Thal archi en charge de l'étude du lotissement Bordenave, a travaillé sur la possibilité de faire cohabiter du logement semi-collectif et des maisons individuelles dans cet espace situé au centre-bourg.

Le permis d'aménager et le dossier de la loi sur l'eau ont été déposés le 19 décembre 2025.

Coût estimatif des travaux : 863 548 € (dont parking 142 592 €).



Proiektua beti aitzinaten da.

Amikuzeko hirigintza tokiko plana aitzina doa, ZAN legearen mugarekin : gure proiektuak ere lur erabiltzearen ttipitzea helburua segitu behar du.

Thal archi, Bordenave lotizamenduz ardurutzen den arkitekto bulegoari galdegin dugu lan egitea etxe bizitza kolektibo batzu sartzeko beste etheen artean.

Antolaketa baimena eta ura aztertze dozierra pausatua izan izan dira 2025eko abendoaren 19an.

Obren gostua 863 548 €, aparkalekua barne (142 592 €) aurreikusia da.

Informations diverses

Berri zonbait

LA MAIRIE VOUS RAPPELLE :

Demandes de bourses communales

Nous rappelons aux jeunes de la commune qu'ils peuvent bénéficier d'une bourse communale lorsqu'ils sont étudiants à condition d'en faire la demande écrite au plus tard fin mars, avec certificat de scolarité et RIB bancaire.

Baxotik landa, Herriak diru laguntza ixurtzen du galdegiten duten ikasleer : idatzizko galdera egin behar dute martxo bukaera aitzin, eskolatzearen agiria eta bankoaren nortasun agiria gehituz.

Demandes de subventions

Les associations qui souhaitent une subvention doivent en faire la demande écrite avec le formulaire unique destiné aux associations, disponible sur : www.associations.gouv.fr au plus tard fin mars.

Diru laguntzak galdegideko, elkarteek, www.associations.gouv.fr loturan atxeman dokumentu berezi bat igorri behar dute herriko etxerat martxo bukaerako.

Recensement

Tous les jeunes doivent venir se faire recenser à la mairie à l'âge de 16 ans pour effectuer ensuite la journée d'appel de préparation à la défense.

Cette attestation de recensement est nécessaire pour pouvoir s'inscrire aux examens comme le baccalauréat, BEP, CAP ou permis de conduire.



Orroitarazten dauzuegu 16 urteak ospatu orduko, herriko gazteek izena eman behar dutela Herriko Etxean. Ondotik, hiritsun eta defenza barnatzeko egun batean parte hartu beharko dute. Desmartxa hau beharrezkoa da azterketa gehien pasatzeko (baxoa, gidabaimena...)

Emplois d'été 2025

Chaque année, la Commune propose des emplois d'été aux jeunes du village pour l'entretien des espaces extérieurs. Le travail concerne du jardinage et du nettoyage des espaces verts publics, balayage des rues, ramassage de déchets, peinture de base, entretien de la salle polyvalente, etc...



Pour être candidat(e), il faut être âgé de 16 ans à 18 ans, résider sur la commune et être lycéen ou étudiant. Chaque jeune peut travailler 2 années consécutives maximum.

La période de travail s'étale en général de la dernière semaine de juin à mi-août et la durée de l'emploi est de deux semaines par jeune.

Les candidatures sont à adresser à la Mairie fin mai au plus tard, en précisant votre adresse exacte, vos coordonnées téléphoniques, votre date de naissance et votre situation au niveau des études.

Aurten ere, herriko gazteek udako lanaren mentura ukanen dute : baratze edo garbitze lanak, ondarkinen biltzea edo tindatze, eta horiek bi astez.

Hasiko da ekainaren azken astean agorrila erditsu artio. 16 eta 18 urte artean bazirezte, ikasle eta herrian bizi, izena emaiten ahal duzue herriko etxean maiatza bukaera aitzin. Gutunean, zure helbidea, telefonoko zenbakia, zure sorteguna eta ikasketen maila jakinarazi behar dituzue. Gazte bakotzak bi urtez segidan lan egiten ahal du.

Nouveaux arrivés sur la commune :

Nous leur recommandons de venir se présenter à la mairie pour pouvoir découvrir la commune et les services dont ils peuvent bénéficier.

Herrian sartu berrientzat, gomendatzen diegu herriko etxetik pasatzea, herriko bizia ezagutzeko eta xerbitxu guzien eskaintzak ezagutzeko.

ENVIRONNEMENT

Les bons gestes de tri

Bereizketa-jestu egokiak

• LES PILES

Donnez-leur une seconde vie grâce à votre geste de tri !

Les piles : Pas dans le conteneur jaune !

Bereiz itzazu, eta bigarren bizi bat eman ! Pilak : Ez bota edukiontzi horian !

Des bornes pour les piles sont présentes dans certains magasins ou sur certains points de tri publics et dans de nombreuses Mairies.

Pour trouver un point de tri avec borne à piles : <https://www.communaute-paysbasque.fr/dechets/les-points-de-tri>



LES PETITS APPAREILS ELECTRIQUES

Donnez-leur une seconde vie grâce à votre geste de tri !

Les petits appareils électriques... Pas dans le conteneur jaune !

Bereiz itzazu, eta bigarren bizi bat eman ! Gailu elektriko ttipiak... Ez bota edukiontzi horian !

Les 25 déchèteries du territoire accueillent tous les appareils électriques et électroniques. Un bungalow avec des casiers spécifiques est présent dans chaque déchèterie.

<https://www.communaute-paysbasque.fr/dechets/les-decheteries>

De nombreux magasins ou points de vente récupèrent également vos appareils usagers.



• LES TEXTILES

Donnez-leur une seconde vie grâce à votre geste de tri !

Les textiles et chaussures : Pas dans le conteneur jaune !

Bereiz itzazu, eta bigarren bizi bat eman! Ehunak eta zapatak: Ez bota edukiontzi horian !

On compte près de 290 bornes textiles sur notre territoire qui recueillent tous les textiles, même tachés ou abîmés et s'ils sont en bon état on peut aussi penser aux associations ou aux friperies :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/dechets/les-points-de-tri>



LES JEUX ET JOUETS

Donnez-leur une seconde vie grâce à votre geste de tri !

Les jeux et jouets : pas dans le conteneur jaune !

Bereiz itzazu, eta bigarren bizi bat eman! Joko eta jostailuak: Ez bota edukiontzi horian !

Depuis 2024, des bacs spécifiques pour la collecte des jeux et jouets ont été mis en place dans les 25 déchèteries du territoire. Les jeux et jouets en bon état ou état de fonctionnement peuvent aussi être déposés dans des associations locales.

<https://www.communaute-paysbasque.fr/dechets/les-decheteries>



ÉLECTIONS

Hauteskundeak : bozkatzeko bulegoen aldaketa

Azken urte hauetan, hauteskunde guziak bi lekuetan antolatuta ziren : bat Gamueko herriko etxean Gamue eta Zohaztik herriarrentzat eta bestea Aiziritzeko herriko etxean Aiziritzekoentzat.

Arrazoin praktiko batzuen gatik, Herriko kontseiluak 2026ean erabaki du bi bulegoetarik batetara pasatzea.

Aiziritze Gamue Zohazti herriko etxearen bozkatzeko bulego bakar baten galdera Prefeturan onartua izan da.

Onorioz, 2026eko martxoaren 15 eta 22an, herriko bozkak iraganen dira : **Xilokan kiroldegiaren sartzeko gelan.**

Berantegi da izena emaitako bozka zerrendetan. Haatik, zuen ahalordea emaitako oraino posible da :

- 1 - Zure ordezkatzeko duen presunaren xehetasunak bildu (bozkatzaille zenbakia eta herria, deitura, helbidea...)
- 2 - Zuen desmartzax egin "maprocuration.gouv.fr"
- 3 - Tokiko jandarmeria, polizia-etxe edo kontsuletzerat joan zure ahalordea bali izaiteko.
- 4 - Ondotik, konfirmatze mezu bat igorria izanen zautzue.

2022tik, jakin behar da zuen bozka poderea herriatik kanpo bozkatzeko duen presuna bati emaiten ahal dela. Haatik, hautatua izan den Lagunak beharko du ordezkatzeko duen bozkatzaillearen herrirat joan.

À NOTER : depuis le 1^{er} janvier 2022, le mandant (personne qui fait la procuration) et le mandataire (personne qui vote) n'ont plus besoin d'être inscrits dans la même commune. En revanche, le mandataire doit toujours se déplacer dans la commune du mandant pour exercer le droit de vote à sa place.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Liste paritaire, fin du panachage, bulletins de vote...

Communes de -1 000 habitants

Le mode de scrutin évolue

Scrutin paritaire
Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

Fin du panachage
Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.
Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.
Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Listes incomplètes possibles
Les listes peuvent comporter au maximum deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Ce qui ne change pas
Il n'est pas obligatoire de présenter une pièce d'identité au moment du vote. **Mais venez avec votre carte électorale.**
Vous n'élierez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Pour en savoir plus

MINISTÈRE - SDC 200182

Changement bureaux de vote

Depuis de nombreuses années, toutes les élections de la commune étaient organisées sur deux bureaux de vote :

l'un à la mairie de Camou pour les habitants de Camou et de Suhast et l'autre à la mairie d'Aïcirits pour tous ceux d'Aïcirits. Pour des raisons pratiques et d'organisation, le Conseil Municipal a décidé fin 2024 qu'il serait bien de regrouper les deux bureaux de vote en un seul bureau. Cette décision de regrouper les deux bureaux de vote à la salle Xilokan à Aïcirits a été validée par la Préfecture.

Cela signifie que les élections municipales du 15 et 22 mars prochain auront donc lieu au **hall de la salle polyvalente Xilokan.**

Pour cette échéance électorale, les inscriptions sur les listes électorales sont closes depuis le 6 février 2026. Pour ceux qui veulent voter par procuration, il est encore temps :

- 1 - Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

- 2 - Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité : maprocuration.gouv.fr
- 3 - Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Si vous avez une identité numérique certifiée, pas besoin de vous déplacer.
- 4 - Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée.



Pôle territorial d'Amikuze

Projet de construction

d'un nouveau centre de loisirs (ALSH) :

L'accueil des enfants se fait actuellement sur deux sites : le site scolaire du RPI AMOBA à Arraute et le site Elizaia à Aïcirits, propriété de la paroisse Saint-Jacques du Pays de Mixe Saint-Palais. Le site Elizaia n'est plus aux normes.

Projet : opportunité de créer un nouvel équipement qui pourrait être couplée avec l'école de musique.

Comme cette compétence est optionnelle, le pacte fiscal et financier s'applique mais uniquement sur l'extension du service, + 14 places pour le centre aéré. Les montants ont été calculés selon une méthode qui s'applique dans tous les cas d'activation du pacte fiscal et financier : taux d'usage de l'équipement sur les 3 dernières années, le poids démographique, le potentiel financier et l'effort fiscal de chaque commune.

Ce projet a été étudié en 2025 pour être construit sur le site de l'ancien VF de Saint-Palais : le coût d'investissement et de fonctionnement pour l'extension du nombre de places pour chacune des communes d'Amikuze a été validé au pôle territorial Amikuze et sera voté au Conseil communautaire du 28 février 2026.

Le coût total du projet a été estimé à 2 360 000 € TTC pour la partie école de musique et 3 540 000 € TTC pour la partie centre de loisir.

Mementoan, asialdi zentroa bi lekutan segurtatua da, Arrutako eskolan eta Donapaleuko paropiaren Elizaia gunean Aiziritzen.

Donapaleuko bastimenduak ez ditu oraiko araudiak betetzen. Ideia litaike musika eskola eta asialdi zentroa leku berean kokatzea.

Eskumena hori hautuzkoa izanez, Amikuzeko herriek zerbitzu horren haunditzeko fresetan parte hartu behar dute, jakinez 14 leku gehiago sortzeko xedea dela.

Donapaleuko VF ohiaren gunea hautatua izan da eta proiektua 2025ean landu eta prest da. Amikuzeko 27 herrien diru parte hartzea baieztatua izan da Amikuzeko poloan eta 2026ko otsailaren 28an bozkatua izanen da Euskal hirigune elkargoan.



Détail Répartition Financière par commune part investissement (90 344 €) et part fonctionnement (14 350 €) pour le centre aéré :

Investissement :

35% du reste à charge évalué, soit 90 344 €.

	Avant accord local	Montants définitifs à verser en 1 fois.
AICIRITS CAMOU SUHAST	7 654 €	7 611 €
AMENDEUIX ONEIX	5 070 €	5 041 €
AMOROTS SUCCOS	2 469 €	2 456 €
ARBERATS SILLEGUE	3 317 €	3 298 €
ARBOUET	1 717 €	1 707 €
AROUÉ ITHOROTS OLHAIBY	0 €	339 €
ARRAUTE CHARRITTE	4 574 €	4 549 €
BEGUIOS	2 035 €	2 023 €
BEHASQUE LAPISTE	5 177 €	5 148 €
BEYRIE SUR JOYEUSE	6 893 €	0 €
DOMEZAIN BERRAUTE	2 466 €	2 452 €
ETCHARRY	597 €	593 €
GABAT	3 146 €	3 129 €
GARRIS	2 905 €	2 889 €
ILHARRE	342 €	339 €
LABETS BISCAY	1 114 €	1 108 €
LARRIBAR SORHAPURU	956 €	950 €
LOHITZUN OYHERCQ	1 238 €	1 231 €
LUXE SUMBERRAUTE	4 861 €	4 834 €
MASPARRAUTE	1 656 €	1 647 €
MEHARIN	0 €	0 €
OREGUE	3 286 €	3 267 €
ORSANCO	971 €	966 €
OSSERAIN	1 321 €	1 314 €
PAGOLLE	402 €	399 €
SAINT-PALAIS	23 414 €	30 307 €
UHART MIXE	2 763 €	2 747 €

Fonctionnement :

35% du reste à charge évalué, soit 14 350 €

	Avant accord local	Montants définitifs à verser annuellement
AICIRITS CAMOU SUHAST	-1 216 €	-1 311 €
AMENDEUIX ONEIX	-805 €	-868 €
AMOROTS SUCCOS	-392 €	-423 €
ARBERATS SILLEGUE	-527 €	-568 €
ARBOUET	-273 €	-294 €
AROUÉ ITHOROTS OLHAIBY	0 €	-58 €
ARRAUTE CHARRITTE	-726 €	-783 €
BEGUIOS	-323 €	-348 €
BEHASQUE LAPISTE	-822 €	-887 €
BEYRIE SUR JOYEUSE	-1 095 €	0 €
DOMEZAIN BERRAUTE	-392 €	-422 €
ETCHARRY	-95 €	-102 €
GABAT	-500 €	-539 €
GARRIS	-461 €	-498 €
ILHARRE	-54 €	-58 €
LABETS BISCAY	-177 €	-191 €
LARRIBAR SORHAPURU	-152 €	-164 €
LOHITZUN OYHERCQ	-197 €	-212 €
LUXE SUMBERRAUTE	-772 €	-833 €
MASPARRAUTE	-263 €	-284 €
MEHARIN	0 €	0 €
OREGUE	-522 €	-563 €
ORSANCO	-154 €	-166 €
OSSERAIN	-210 €	-226 €
PAGOLLE	-64 €	-69 €
SAINT-PALAIS	-3 719 €	-4 010 €
UHART MIXE	-439 €	-473 €

Projet de construction d'une nouvelle crèche

Le projet d'une nouvelle crèche qui devrait être construite à côté de l'ancienne est également bien ficelé. En effet, les locaux de la crèche actuelle Ttipi handi nécessitent une mise aux normes, une amélioration de l'ergonomie et surtout des places d'accueil supplémentaires.

Le projet de construction permettrait d'augmenter la capacité d'accueil de 22 à 27 places.

Cette compétence étant également optionnelle, le pacte fiscal et financier s'applique mais uniquement sur l'extension du service soit + 5 places.

Donapaleuko haurzaindegiari buruz ikerketak eginak izan dira 2025an.

Eraikuntza berri baten egiteko erabakia hartua izan da, leku gehiago eskaintzeko eta haurren errezebitzea hobetzeko.

Hor ere, Amikuzeko herriek proiektu horren parte pagatu beharko dute, zerbitzu emendatzearen arabera. Proiektu horri esker 5 leku gehiago izanen dira, orotarot 27 haur errezebitzen ahalko dira.

Eraikuntza berriak 1 688 454 € gostako du.

Le coût d'investissement et de fonctionnement pour l'extension du nombre de places pour chacune des communes d'Amikuze a été validé au pôle territorial Amikuze et sera voté au Conseil communautaire du 28 février 2026.

Le coût total du projet a été estimé à 1 688 454 € TTC.



Détail Répartition Financière par commune, part investissement (99 440€) et part fonctionnement (1 070€) pour l'extension de la crèche:

Investissement :

35% du reste à charge évalué, soit 99 440 €.

	Avant accord local	Montants définitifs à verser en
AICIRITS CAMOU SUHAST	10 067 €	9 514 €
AMENDEUX ONEIX	4 646 €	4 391 €
AMOROTS SUCCOS	1 922 €	1 816 €
ARBERATS SILLEGUE	978 €	924 €
ARBOUET	1 312 €	1 239 €
AROUÉ ITHOROTS OLHAIBY	0 €	350 €
ARRAUTE CHARRITTE	3 837 €	3 627 €
BEGUIOS	1 572 €	1 486 €
BEHASQUE LAPISTE	3 049 €	2 882 €
BEYRIE SUR JOYEUSE	6 044 €	0 €
DOMEZAIN BERRAUTE	864 €	816 €
ETCHARRY	371 €	351 €
GABAT	392 €	370 €
GARRIS	5 510 €	5 207 €
ILHARRE	765 €	723 €
LABETS BISCAY	0 €	350 €
LARRIBAR SORHAPURU	2 231 €	2 108 €
LOHITZUN OYHERCQ	730 €	690 €
LUXE SUMBERRAUTE	3 759 €	3 553 €
MASPARRAUTE	0 €	350 €
MEHARIN	0 €	350 €
OREGUE	1 796 €	1 697 €
ORSANCO	0 €	350 €
OSSERAIN	780 €	737 €
PAGOLLE	0 €	350 €
SAINT-PALAIS	48 815 €	54 859 €
UHART MIXE	0 €	350 €

Fonctionnement :

35% du reste à charge évalué, soit 1 070 €

	Avant accord local	Montants définitifs à verser annuellement
AICIRITS CAMOU SUHAST	-108 €	-112 €
AMENDEUX ONEIX	-50 €	-52 €
AMOROTS SUCCOS	-21 €	-22 €
ARBERATS SILLEGUE	-11 €	-11 €
ARBOUET	-14 €	-15 €
AROUÉ ITHOROTS OLHAIBY	0 €	-4 €
ARRAUTE CHARRITTE	-41 €	-43 €
BEGUIOS	-17 €	-17 €
BEHASQUE LAPISTE	-33 €	-34 €
BEYRIE SUR JOYEUSE	-65 €	0 €
DOMEZAIN BERRAUTE	-9 €	-10 €
ETCHARRY	-4 €	-4 €
GABAT	-4 €	-4 €
GARRIS	-60 €	-61 €
ILHARRE	-8 €	-8 €
LABETS BISCAY	0 €	-4 €
LARRIBAR SORHAPURU	-24 €	-25 €
LOHITZUN OYHERCQ	-8 €	-8 €
LUXE SUMBERRAUTE	-41 €	-42 €
MASPARRAUTE	0 €	-4 €
MEHARIN	0 €	-4 €
OREGUE	-19 €	-20 €
ORSANCO	0 €	-4 €
OSSERAIN	-8 €	-9 €
PAGOLLE	0 €	-4 €
SAINT-PALAIS	-525 €	-545 €
UHART MIXE	0 €	-4 €

La zone d'activités économiques (ZAE) Larramendia à Aïcirits

TERRAINS À VOCATION ÉCONOMIQUE À BÂTIR

Cette zone d'activité offre la possibilité d'aménagement de 16 terrains variant de 1200m² à 5000m².

Seules les entreprises « dites » de production peuvent être accueillies sur cette zone d'activité. De plus, le conseil communautaire de la CAPB a délibéré en décembre 2024 l'instauration du bail à construction dans toutes les zones d'activités économiques aménagées par la CAPB : cela veut dire que les entreprises intéressées pour construire un bâtiment, disposeront du foncier sans en être propriétaires.

Pour l'instant, seule la société SPPL a pu acheter un terrain supplémentaire proche de son entreprise, afin d'y créer un nouveau bâtiment.

PÉPINIÈRE AGROALIMENTAIRE

Ateliers agroalimentaires et généralistes avec un plateau tertiaire (accueil, bureaux, salles de réunion, sanitaires...) Surfaces Bâtiments : 1 750 m².

Une responsable du site est en charge de la gestion de cet outil et une convention de partenariat a été signée avec la plateforme technologique de l'institut Errecart.

Objectif : encourager la création de nouvelles entreprises agroalimentaires et faciliter la phase de démarrage avant que l'entrepreneur n'investisse dans des locaux et machines. Sur 3 candidats sélectionnés en mars 2025, seule la Conserverie Municipale, avec le projet d'une conserverie à façon proposant des prestations comprenant l'élaboration de recettes ainsi que la production, a intégré la pépinière : public visé, particuliers ou maraîchers et hôtels-restaurants, restauration collective.

Cet outil innovant monte peu à peu en puissance : deux autres candidats ont été acceptés pour intégrer cette pépinière, avec un projet de fabrication et commercialisation de pâte à crêpe pour l'un et des cacahuètes caramélisées pour l'autre.

LE VILLAGE D'ARTISANS prévoyant la construction de 11 ateliers d'une surface 144m² (neuf mis à la vente et deux mis en location à des artisans) a été confié au groupement « Amikuze investissements, Kei-

ma, Atelier Gauche Muru (architecte) ». Si le permis de construire a été accordé en juillet 2024, les travaux ne pourront commencer que lorsque le taux de pré-commercialisation des ateliers aura atteint 60%. Le coût total du projet a été estimé à 1 688 454 € TTC.

***Larramendia-ko lan eremua :**

Lan eremu hunek 16 lur zati proposatzen ditu. Bakarrik ekoizpen enpresak hautatuak izaiten ahal dira. Gainera, Euskal hirigune Elkargoak 2024an saltzeko molde berezia bozkatu zuen : enpresak ez dute lurra erosten ahal bainan epe luze baten alokatzea onartu behar dute lur zati baten ukaiteko. Mementoan, bakarrik SPPL enpresak erosi ahal ukan du lur zati bat (lege berria pasatu aitzin) bastimendu berri baten eraikitzeko.

***Laborantxa mintegia eta mintegi orokorraren helburuak dira, hazkurri enpresa berri-ak garatzea eta mota guzietako enpresak soraraztea, 8 tailerrak proposatuz prezio apalean : Toki horren biziartzeko arduradun batek tresna hori segitzen du Errecart ikastegiko teknologi plataformaren partaidetzarekin.**

2025eko martxoan onartuak izan ziren 3 hautagaizen artean, bat baizik gelditzen da : "Conserverie Municipale" enpresa : kontserba lanak proposatu nahi ditu baratzezain edo partikularrentzat, eta berak erosi tokiko ekoizpenekin kontserbak egin eta saldu. Tresna hori emeki emeki aitzinatzen ari da : beste bi hautagai onartuak izan dira mintegian sartzeko, matahami pasta eta kakahueta ekoizteko proiektuekin.

***Artisauen xokoa** eraikia izanen da 144 m²-ko hameka tailerra proposatuz interesatuak izanen diren ofizialer 2 alokatzeko edo 9 saltzeko. Proiektu berezi hori etxe eragile baten gain utzia izan da, eraikuntzatik salmenta artio : Amikuze investissements/Keima/Gauche taldea hautatua izan da. 2024ko uztailan, eraikitzeko baimena emana izan bada, obrak hasiko dira bakarrik tailer horien aitzin salmenta ehunetako 60etarar helduko delarik.



La zone d'activités Targa 2 à Aicirits

Ce terrain situé à l'arrière des entreprises Cledon, Uthuriscq, Sallato et Guichandut d'une surface de 5 900 m² est classé en zone constructible pour de l'activité.

La CAPB a réalisé les travaux d'aménagement sur le 2ème semestre de l'année 2025 : cette nouvelle zone d'activité permettra d'accueillir au moins 6 nouvelles entreprises avec l'offre de 6 terrains à bâtir. Coût estimé à 380 000 € HT.

A ce jour, deux entreprises locales (Cledon Maçonnerie et Guidandut Habitat) ont pu acheter chacun un terrain contigu à leur entreprise.

Mais depuis décembre 2024, les terrains disponibles ne pourront être commercialisés que par le biais du bail à construction : cela veut dire que les entreprises intéressées pour construire un bâtiment, disposeront du foncier sans en être propriétaires.

Cledon, Uthuriscq, Sallato eta Guichandut lau lantegien gibealeko 15900m²-ko lur eremua eraikigarri zen.

Euskal hirigune elkargoak antolatzeke lanak 2025eko azken 6 hilabeteetan egin ditu.

Gutierrez 6 enpresa berri plantatzen ahalko dira lan eremu hortan : tokiko 2 enpresek (Cledon eta Guichandut) heien enpresen ondoko lur zati bat erosi ahal ukan dute.

Haatik, gelditzen diren 4 lur zatiak beste molde batez salduak izanen dira : enpresek ez dute lurra erosten ahalko bainan epe luze baten alokatzea onartu beharko dute lur zati baten ukaiteko.



Autres projets en cours d'étude

D'autres projets ont été identifiés et transmis à la CAPB, en vue d'être étudiés : la création d'un nouveau stade (si possible terrain synthétique) en continuité de la plaine des sports communautaire, une aire d'entraînement enherbée en continuité de la nouvelle salle de sport, un local de rangement en continuité des vestiaires du foot, la couverture des terrains de tennis par toiture photovoltaïque...

Beste proiektu batzu bidean dira : hara nola kirol eremu berri baten sortzea, beste bat kiroldegi berriaren ondoan, pusken altxateko gela bat zango baloia elkartearentzat, teniza zelaiak estaltzea iguzki panel teilatuekin...

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Elkarteen Xokoa

Association artistique

ARTIZAR

(DESSIN-PEINTURE)

En ce début d'année 2026, les membres de l'association Artizar souhaitent le meilleur pour vous tous... En ce qui concerne nos activités, toujours au 1^{er} étage de la mairie d'Aicirits, elles ont repris depuis la rentrée de Septembre, sous forme d'ateliers de pratique artistique collectifs pour adultes. De plus en plus de cours particuliers déjà en place, intéressent également enfants, adolescents et adultes. Il reste encore des créneaux disponibles pour ceux qui souhaitent faire un essai et se rendre compte sur place... Ces ateliers permettent de s'initier ou d'approfondir différentes techniques de dessin et peinture, et d'aller vers une démarche personnelle...

Le but principal de l'association étant de rendre cette démarche artistique accessible à tout le monde, y compris aux débutants.

Il s'agit de passer également un moment agréable et valorisant, une façon de prendre un moment pour soi. Des moments plus spécifiques sont également proposés comme la journée du 22 janvier où une découverte du musée Bonnat de Bayonne a été organisée. Pour tout renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 06 82 96 28 96 ou as.artizar@neuf.fr

A bientôt.

Chantal Aphateberry. Association Artizar.



CHÂTEAU DE CAMOU

Gamueko Jauregia



Le Château a connu et participé en 2025 à de nombreuses manifestations. Des visites variées, entre les scolaires, les groupes (exemple : en octobre, 90 personnes venues de Soule) et des individuels, qui ont tous été ravis de découvrir un univers surprenant entre la vie locale et les maquettes fonctionnelles des artistes ingénieurs de la Renaissance. Les journées du patrimoine ont connu une belle affluence et ont donné l'occasion au groupe Pozikanta de présenter leur répertoire à l'église de Camou. Leur prestation a ravi tous les spectateurs.

Prévision 2026 :

Le samedi 13 juin 2026, nous proposons un marché d'artisans et pour les enfants un atelier cirque, découverte de jonglerie et jeux de cirque. Bien entendu, visite du Château, restauration et buvette sur place. Nous débuterons la soirée avec un spectacle de feu « Entre deux averses » pour petits et grands et enfin terminer avec une illumination du château.

Les journées Européennes du Patrimoine 2026 auront lieu le samedi 19 et le dimanche 20 septembre 2026.

L'assemblée Générale de l'Association Gamueko Jauregia se déroulera le samedi 18 avril 2026 à 18h à l'eskaratz de la maison Borda à Camou.

CONTACT :

Mail : gamuekojauregia@mail.com

Téléphone : 07 71 59 70 50.

COMITÉ DES FÊTES

Avant toute chose, les jeunes du comité présentent leurs meilleurs vœux aux villageois en cette nouvelle année. 2025 fut une année riche pour le comité des fêtes d'Aïcirits-Camou-Suhast. Les fêtes de Camou se sont déroulées en septembre avec le méchoui et le bal, sous un beau soleil et une bonne ambiance.

Les fêtes d'Aïcirits se sont globalement bien passées avec le concert du samedi soir qui a réuni plus de 600 personnes. Le lendemain, nous avons affiché complet pour le repas du midi du 11 novembre animé par Nat et Watson. Le comité des fêtes tient à remercier l'ensemble des villageois pour leur générosité lors des tournées des maisons de cette année 2025. Le comité remercie aussi la mairie ainsi que les entreprises du village qui ont contribué au succès du dernier exercice. Cette année encore, nous invitons chaque jeune (à partir de 16-17ans) motivé à nous rejoindre. Le comité des fêtes ne pourra continuer que si de nouveaux membres intègrent l'équipe et assurent la relève ! Il s'agit bien sûr d'organiser les fêtes, mais également de faire des soirées et sorties ensemble. Cette année, par exemple, nous partons tous ensemble pour une soirée cidrerie. Si de nouveaux jeunes sont tentés, ils peuvent contacter nos co-présidents : Gaby (06 52 64 37 12) ou Mathieu (06 29 77 59 48). Il est désormais temps de se tourner vers cette nouvelle année. Nous vous donnons donc rendez-vous pour entamer les fêtes à Suhast, avec un repas organisé par un traiteur sous le chapiteau au parking de l'Église après la messe !



Lehenik, komiteko gazteek herritarei beren agiantzia hoberenak presentatzen dizkiete. 2025 urte betea izan da Aiziritze-Gamue-Zohaztiko komitearentzat. Gamueko bestak irailan hasi ziren, Gamueko gazteluaren inguruan. Zikiroa eta dantzaldia ongi pasatu dira giro on batekin. Aiziritzeko bestak ongi pasatu dira ere, larunbateko kontzerturat 600 bat jende etorri baitira. Azaroaren 11ako baskarian, leku guztiak bete genituen. Besta komiteak herriko etxea, herriko enpresak eta herritar guztiak, etxekurridetako eskuzabaltasunarengatik eskertu nahi lituzke.

Aurten ere, 16 eta 17 urteren arteko gazte guztiak gomitatzen ditugu gurekin parte hartzea. Komiteak segitzen ahalko du bakarrik kide batzuk sartzen baldin badira ! Bistan dena, bestak antolatzeko, baita ere besta batzuk egiteko elgarrekin. Aurten adibidez ateraldi bat eginen dugu sagarnotegi batean! Gazte batzuk interesatuak baldin badira, bi lehendakariak kontaktatzen ahal dituzte : Gaby (06 52 64 37 12) edo Mathieu (06 29 77 59 48). Ondoko bestak fitexko heldu dira. Hitzordua emaiten dizuegu Zohaztiko plazan antolatu dugun bazkarian parte hartzeko !



FOYER RURAL DENENA

Début juillet 2025, nous étions 44 à monter dans le bus pour nous rendre à LABASTIDE D'ARMAGNAC : visite commentée avec passion de N.Dame des Cyclistes, au milieu des champs Landais, le Château Garreau avec la découverte de l'alambic armagnacais, son vieux chai souterrain, son écomusée de l'Armagnac, et pour terminer notre visite la dégustation sous un chêne...



Le Kantaldi des fêtes 2025 avec Lau Buru Emazteak, Altzukutarrak, Gérard et Kattalin Ihdoy et un public nombreux.

Le Tournoi de mus organisé le 15 novembre dernier avec une soixantaine d'équipes (en photo la finale, les 4 joueurs bien concentrés).

Le tournoi de pétanque sur le boulodrome d'Aïcirits qui a démarré durant l'été et dont les finales se sont déroulées fin septembre.

Le 10 octobre, les marcheuses au départ du port de Guiche pour une promenade en longeant la Bidouche jusqu'à Bidache (en évitant une manif d'oies, 46 selon les manifestantes, 22 selon la police). Puis pause pique-nique en contrebas du château et dégustation du café tant discuté enfin déniché à la salle omnisports de Saint-Palais.



Par un bel après-midi d'octobre, la découverte de Viellenave sur Bidouze, sa rue principale, son église, le petit goûter improvisé.



Le FOYER RURAL vous propose depuis ce début d'année 2026 :

- Du mus, 16 équipes s'affrontent en ce moment au Foyer dans le cadre du Championnat de France de Mus. Les phases finales se dérouleront le samedi 28 février prochain.
- Dimanche 8 mars : repas entre femmes au restaurant Portalenia à Garris dans le cadre de la Journée de la Femme.
- Dimanche 29 mars, kantaldi à la salle Xilokan.
- Samedi 11 avril, l'assemblée générale de notre association.
- 23 avril, balade à Capbreton.